

LE DEVOIR



AGENCE FRANCE-PRESSE

Des policiers afghans et indiens retirent un corps d'une voiture de l'ambassade indienne à Kaboul, à la suite d'un attentat suicide qui a fait 41 morts et environ 140 blessés devant la mission diplomatique de l'Inde. La plupart des victimes sont des Afghans qui voulaient obtenir un visa.

L'Inde attaquée à Kaboul

41 morts: le pire attentat dans la capitale afghane depuis 2001

CLAUDE LÉVESQUE

Hier matin, un kamikaze a fait sauter sa voiture devant l'ambassade indienne à Kaboul, tuant au moins 41 personnes, dont deux diplomates de haut rang, et en blessant environ 140 autres: il s'agit de l'attentat le plus meurtrier à survenir dans la capitale afghane depuis la chute des talibans en 2001.

L'assailant a tenté de forcer l'entrée de l'ambassade au moment où l'attaché militaire et un conseiller y pénétraient en voiture.

La très forte explosion, entendue à plusieurs kilomètres de distance, a détruit une partie du mur d'enceinte de la mission diplomatique, de même que des bâtiments situés à l'intérieur. Deux gardes de sécurité indiens ont alors trouvé la mort, de même que plusieurs employés afghans de l'ambassade indonésienne toute proche. Selon le ministère de l'Intérieur afghan, la déflagration a aussi tué six policiers. La plupart des victimes étaient toutefois des Afghans en quête de visas qui faisaient la file à l'extérieur de la mission diplomatique indienne.

Le président afghan, Hamid Karzaï, a attribué la responsabilité de l'attentat, qui n'a pas été revendiqué,

VOIR PAGE A 8: KABOUL

■ L'éditorial de Serge Truffaut, page A 6

Droits de la personne

Les parlementaires condamnent l'inaction de la Francophonie

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — En matière de droits de la personne, la Francophonie se complait dans «l'inaction», ont déploré des élus qui ont participé à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), dont la 34^e session s'est terminée hier à Québec. Une résolution adoptée par l'APF demande même que le fonctionnement de la branche chargée de cette question au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) fasse l'objet d'évaluations internes et externes.

«La Francophonie ne fait rien!», pestait Daniel Turp, député de Mercier, hier. Ce dernier a publié en après-midi un communiqué conjoint avec un député socialiste français, Patrick Bloche. Tous deux estiment que, depuis l'adoption d'une importante déclaration, à Bamako au Mali, en novembre 2000, les instances de la Francophonie ont tous les moyens de sévir «dans les cas de violations graves ou massives des droits et libertés» ou dans les cas de «rupture de la démocratie». La déclaration de Bamako est claire: un pays où il y a «violation massive des droits de l'homme» s'expose à une série de sanctions qui vont jusqu'à la «suspension de la participation des représentants du pays concerné aux réunions des instances».

Or, si ces principes ont été appliqués depuis huit ans dans les cas de «rupture de la démocratie» manifeste

VOIR PAGE A 8: FRANCOPHONIE

ÉCONOMIE

La confiance est au plus bas au Canada

Les consommateurs et les chefs d'entreprise se montrent de plus en plus inquiets devant la flambée des prix de l'essence et les signes de ralentissement économique. On n'avait pas vu la confiance des ménages descendre aussi bas au Canada depuis 1995, et les entreprises québécoises disent s'attendre à un autre fléchissement de leurs ventes.

■ À lire en page B 1

INDEX

20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Annances	B 4	Idées	A 7	Avis publics	B 5	Météo	B 6	Culture	B 8	Monde	A 5	Décès	B 4	Mots croisés	B 6	Économie	B 1	Sudoku	B 5	Éditorial	A 6	Télévision	B 7																																													



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Léo Léonard, cocher de Griffintown et propriétaire de la plus vieille écurie toujours en usage en Amérique du Nord.

L'âme de Griffintown

Quelques merveilles subsistent encore d'un Montréal oublié

ISABELLE PARÉ

Pas étonnant qu'on l'appelle le Grif. Aux premiers abords, Griffintown, cette enclave oubliée que des promoteurs rêvent de transformer en cité futuriste, a l'air d'une cicatrice dans la métropole. Coupé en deux par les autoroutes, le quartier porte les coups de griffe de démolitions multiples. Comme des plaies ouvertes, stationnements et terrains vagues se disputent les rares parcelles de terrain de ce qui fut pourtant le plus vieux et le plus grouillant quartier ouvrier en Amérique du Nord.

C'est porté par la curiosité, ou par le hasard, qu'on aboutit dans ce *no man's land*, ce cul-de-sac urbain, coincé entre le canal de Lachine, la rue Saint-Antoine, la rue McGill à l'est et la rue de la Montagne à l'ouest. Le plus souvent, on traverse Griffintown, on ne s'y arrête pas.

En zonant ce quartier industriel en 1966, l'administration Drapeau a littéralement achevé d'euthanasier ce grand balafre déjà à l'agonie, où vivaient pourtant 21 000 personnes au début du siècle. La désaffection du canal de Lachine, après les années 50, a

VOIR PAGE A 8: GRIFFINTOWN

Afrique et climat: le G8 se prépare à décevoir

LISA-MARIE GERVAIS

Pas de promesses vertes ni d'aide aux pays africains. Des informations circulent déjà selon lesquelles la déclaration finale, qui paraîtra demain à la suite des négociations des pays présents au sommet du G8 à Toyako au Japon, ne fera aucune mention de cibles contraignantes de réduction des gaz à effet de serre, pas plus qu'elle ne confirmera l'engagement de doubler son aide annuelle à l'Afrique en 2010 par rapport à son niveau de 2004 (25 milliards de dollars), une promesse faite lors du sommet de Gleneagles en Écosse en 2005. Selon l'organisation non gouvernementale Oxfam, «le texte du communiqué final sur les questions de développement ne comporte, selon les dernières informations disponibles, aucun rappel chiffré de [cette] promesse clé».

Les pays riches «doivent accepter de remplir leurs promesses existantes», a insisté le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, selon qui «aucune nouvelle promesse n'est nécessaire» avant cela.

L'ONG altermondialiste Avaaz.org, qui compte plus de trois millions de membres dans presque tous les pays du monde, a quant à elle sévèrement blâmé trois personnes qui, selon elle, «bloqueraient les discussions sur les cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre»: le premier ministre du Canada, Stephen Harper, celui du Japon, Yasuo Fukuda, et le président des États-Unis, George W. Bush.

Selon La Presse canadienne, le groupe des principales économies de la planète — institué par les États-Unis pour réunir les pays riches du Groupe des huit et l'ONU, l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Indonésie,

VOIR PAGE A 8: G8



JIM YOUNG REUTERS

George W. Bush et Stephen Harper photographiés côte à côte à l'occasion d'un déjeuner tenu hier dans un hôtel de luxe de Toyako, au Japon, où se tient le sommet du G8.

LES ACTUALITÉS

Erreur judiciaire

L'Ontario versera 6,5 millions à Truscott

Le sexagénaire avait été injustement condamné à être pendu pour le meurtre d'une camarade. Il avait alors 14 ans!

MARIA BABBAGE

Toronto — Les 6,5 millions de dollars accordés à Steven Truscott à titre d'indemnité pour avoir été condamné à tort représentent une victoire «douce-amère» pour l'Ontarien. L'indemnité vient clore le long processus par lequel il a finalement été exonéré du viol et du meurtre de Lynne Harper, une camarade d'école.

Dans un communiqué diffusé hier, M. Truscott et son épouse ont maintenu que leur seul objectif, en ouvrant son dossier il y a plus de 10 ans, était de prouver

son innocence, pas d'obtenir un dédommagement monétaire.

«*Bien que nous soyons reconnaissants pour la liberté et la stabilité que ce montant nous assurera, nous sommes aussi douloureusement conscients qu'aucune somme d'argent ne dédommagera jamais vraiment Steven pour la terreur qu'il a ressentie lorsqu'il a été condamné à la pendaison à l'âge de 14 ans, pour la perte de sa jeunesse ou pour le fardeau d'avoir vécu presque 50 ans avec l'étiquette de meurtrier.*» Les Truscott ajoutent qu'ils espèrent maintenant vivre le reste de leur vie «en paix et dans la tranquillité».

L'indemnisation est payable à parts égales par l'Ontario et Ottawa.

Cette indemnisation donne suite à l'avis consultatif indépendant exprimé par le juge Sydney Robins, à qui le gouvernement ontarien avait demandé de fournir des conseils et des recommandations au procureur général après l'acquiescement de M. Truscott, le 28 août dernier. Dans son rapport, M. Robins avait conclu que M. Truscott devrait toucher 6,5 millions, soit 250 000 \$ pour chaque année passée derrière les barreaux et 100 000 \$ pour chaque année passée en libération conditionnelle.

L'ex-juge précisait aussi que les gouvernements fédéral et ontarien devraient se partager les frais d'aide juridique de près d'un million de dollars encourus par M. Truscott.

En 1959, Steven Truscott, alors âgé de 14 ans, avait été déclaré coupable d'avoir violé et étranglé Lynne Harper, âgée de 12 ans, et condamné à être pendu. Sa peine a ensuite été commuée en détention à perpétuité. M. Truscott a été incarcéré pendant 10 ans avant d'obtenir une libération conditionnelle en 1969, bien qu'il ait continuellement clamé son innocence.

L'an dernier, la Cour d'appel de

l'Ontario a acquitté M. Truscott, sans toutefois le déclarer innocent, à cause de l'absence de preuves.

Le procureur général de l'Ontario, Chris Bentley, a souligné que la saga judiciaire qu'a traversée M. Truscott est «sans précédent». Il a dit espérer que M. Truscott et sa famille seront désormais en mesure de tourner la page sur cette affaire.

L'épouse de M. Truscott recevra aussi 100 000 \$ pour les revenus perdus à cause du travail effectué pour faire exonérer son mari, a-t-il précisé.

La Presse canadienne

EN BREF

Fraude électorale

L'ex-représentant officiel du parti Vision Montréal, Robert Jr. Houde, a plaidé coupable à des accusations de manœuvres électorales frauduleuses commises lors de la campagne électorale de 2005. Le Directeur général des élections du Québec (DGE) avait reproché à M. Houde d'avoir transmis un rapport financier contenant des renseignements faux concernant trois activités de financement tenues en septembre et en octobre 2005, lorsque le parti était dirigé par Pierre Bourque. Le DGE avait également accusé M. Houde d'avoir payé le coût d'une publicité dans le journal *La Voix populaire* sans que ce montant soit déclaré dans le rapport des dépenses électorales du parti. M. Houde a dû acquiescer à quatre amendes de 1000 \$, auxquelles s'ajoutent des frais, pour un total de 5040 \$. L'éditeur du journal, Médias Transcontinentale, a également plaidé coupable à l'accusation portée contre lui au sujet d'une annonce parue dans ses pages qui ne mentionnait ni le nom du parti ni celui de son agent officiel. Rappelons que, récemment, la conjointe de l'ex-maire Pierre Bourque et ancienne adjointe administrative du parti, Francine Lambert, a elle aussi plaidé coupable à des accusations de manœuvres électorales frauduleuses liées à la campagne de 2005. — *Le Devoir*

Le premier ouragan de la saison

Miami — Le premier ouragan de la saison, baptisé *Bertha*, continue de prendre de la force dans l'océan Atlantique. En milieu de journée hier, il se trouvait à environ 1250 kilomètres à l'est des îles Sous-le-Vent, dans les Antilles. Le National Hurricane Center des États-Unis s'attend maintenant à voir *Bertha* se diriger vers les Bermudes. On ne sait pas encore avec certitude si *Bertha* frappera l'île, mais les résidents ont été invités à surveiller sa progression. Les vents de *Bertha* soufflent maintenant de manière soutenue à 140 km/h, avec des bourrasques encore plus violentes. *Bertha* devrait prendre encore plus de force au cours des prochaines heures et devait s'être transformée en ouragan de catégorie 2 au cours de la soirée d'hier. *Bertha* se dirige vers l'ouest-nord-ouest à une vitesse d'environ 25 km/h, mais elle devrait ralentir quelque peu au cours des prochains jours. — *Associated Press*

Nouvel essai

North Battleford, Sask. — Un parachutiste français qui souhaite établir une nouvelle marque en s'élançant d'une altitude de 40 000 mètres sera de retour en Saskatchewan en septembre pour effectuer une nouvelle tentative. Le maire de la ville de North Battleford, Julian Sadlowski, dit avoir reçu confirmation que Michel Fournier, un colonel de l'armée de l'air à la retraite, tentera un nouveau saut le 7 septembre. Des foules importantes s'étaient rassemblées à l'aéroport de North Battleford, en mai, pour voir décoller le ballon duquel M. Fournier comptait s'élançer. Les intempéries ont toutefois fait échouer une première tentative, et le lendemain, le vent a emporté le ballon, clouant M. Fournier au sol. Le parachutiste devrait cette fois-ci arriver équipé de deux ballons. — *La Presse canadienne*

Incident à la frontière

Derby Line, Vermont — Un agent des services frontaliers américains a ouvert le feu en direction de trois suspects, tôt hier matin, après avoir été agressé dans un quartier résidentiel situé à proximité de la frontière entre le Vermont et le Québec, a fait savoir l'agent. L'agent procédait à une patrouille de routine quand il a aperçu deux hommes et une femme qui déambulaient dans une rue de Derby Line, au Vermont, vers 2h15, a expliqué Mark Henry, porte-parole des services frontaliers. M. Henry a précisé que l'agent s'était brièvement entretenu avec les trois individus avant que l'échauffourée n'éclate. Le porte-parole n'a pas voulu rendre public le nom de l'agent, qui n'a pas été blessé sérieusement. «*Ils l'ont projeté au sol, il y a eu une bagarre*», a affirmé M. Henry. *Un individu a commencé à lui donner des coups. Il a alors commencé à craindre pour sa vie.* L'agent a dégainé son arme et tiré deux coups de feu, a affirmé M. Henry. Deux des suspects — un homme et une femme — ont été arrêtés, mais le troisième a pris la fuite en direction du Canada. Les deux individus appréhendés n'ont pas été blessés. Les autorités américaines ignoraient si le troisième suspect avait été blessé ou non. — *Associated Press*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le chef du NPD, Jack Layton, et son unique député au Québec, Thomas Mulcair, ont présenté leur candidate dans Westmount-Ville-Marie. Une jeune photographe n'a rien manqué de la scène...

Élection partielle dans Westmount-Ville-Marie

Le NPD ambitionne de faire élire un deuxième député au Québec

JEAN-JACQUES COULOMBE

Après la victoire de Thomas Mulcair aux élections partielles en 2007, le Nouveau Parti démocratique espère que sa dernière recrue, l'animatrice de radio Anne Lagacé-Dowson, pourra faire une percée dans un autre bastion libéral lors de l'élection complémentaire qui aura lieu en septembre dans le comté de West-

mount-Ville-Marie, laissé vacant à la suite de la démission de Lucienne Robillard. L'annonce a été faite hier au parc Westmount par le chef du parti, Jack Layton, et son unique député au Québec, Thomas Mulcair.

D'origine torontoise et résidente du Québec depuis plus de 25 ans, Mme Lagacé-Dowson animait *Radio Noon*, une émission d'actualités doublée d'une et tribune téléphonique diffusée sur les ondes de

la radio anglophone de Radio-Canada. «*Nous cherchions une personne avec des racines dans la communauté. Elle a écouté les auditeurs pendant tellement d'années, elle comprend donc bien les enjeux*», a expliqué M. Layton.

Mme Lagacé-Dowson a profité de sa présentation pour écorcher au passage tous les partis fédéraux, mais c'est le Parti libéral qui retenait davantage son attention. «*Cette élection partielle est*

un référendum sur le Parti libéral.» M. Mulcair a ajouté que, si ce n'était du parti de Stéphane Dion, des élections générales auraient déjà eu lieu. Selon lui, les conservateurs sont encore au pouvoir parce que les libéraux sont trop faibles.

Même si le Parti libéral n'a jamais été battu dans Westmount-Ville-Marie depuis 1960, la candidate néodémocrate a bon espoir de faire tourner le vent. «*Une élec-*

tion partielle permet aux gens de voter avec leur conscience», a dit Mme Lagacé-Dowson.

Maintenant dans la quarantaine, Mme Lagacé-Dowson a expliqué qu'il était peut-être temps de faire un changement de carrière. À l'instar de Christine St-Pierre et Bernard Drainville, elle a décidé de faire le saut des médias à la vie politique.

Le Devoir

Les régions voisines de Québec pensent tirer profit du 400^e

RÉMI NADEAU

Québec — Les régions touristiques limitrophes de Québec pensent tirer profit des Fêtes du 400^e anniversaire de la ville.

Loin de craindre que les festivités de Québec ne drainent tous les touristes hors de leur marché, les associations touristiques de Charlevoix et du Saguenay-Lac-Saint-Jean disent vivre «un effet 400^e favorable».

Déjà, alors que les fêtes étaient en leur paroxysme, la région de Charlevoix a connu une hausse de 5 % du nombre de nuitées vendues pour les mois de janvier à mai derniers.

«*Ca fait 5000 nuitées de plus. Est-ce que c'est un effet du 400^e? Partiellement, je le pense*», a indiqué le directeur de l'ATR de Charlevoix, Alyre Jomphe.

Il croit que son secteur continuera à profiter d'une visibilité accrue en raison de l'engouement pour l'anniversaire historique.

«*Plusieurs journalistes canadiens et internationaux, lorsqu'ils sont venus faire des reportages sur Québec, ont poussé plus loin le plaisir et sont venus nous voir, notamment des téléfrançaises et italiennes. Donc, l'élément visibilité nous a été favorable.*»

M. Jomphe précise par ailleurs que les grossistes ont attiré les tou-

ristes étrangers en leur vendant des forfaits incluant des visites à Québec, mais aussi dans d'autres régions.

Même son de cloche du côté du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où le coordonnateur des promotions de l'ATR, Maxime Saint-Laurent, se montre optimiste.

«*Les Fêtes du 400^e attirent des gens de l'extérieur au Québec. Ça permet de se démarquer sur la scène mondiale et d'attirer l'attention ici. Puis, les gens ne viendront pas seulement à Québec, mais aussi dans le Bas-du-fleuve, au Saguenay et autres régions limitrophes*», a-t-il expliqué.

L'ATR du Saguenay-Lac-Saint-Jean a même adapté sa campagne

promotionnelle radiophonique diffusée cet été dans la région de Québec, en misant sur l'accroche «*Voisins depuis 400 ans*» pour attirer les gens de la ville et ceux qui sont de passage vers des attractions comme le zoo de Saint-Félicien ou La Fabuleuse Histoire d'un royaume.

M. Saint-Laurent croit de plus que certains vacanciers du Québec vont souhaiter éviter la cohue de la capitale nationale et opter pour des vacances de repos dans d'autres régions.

«*Ce qui est plus dommageable que le 400^e, c'est la température*», a-t-il insisté, en faisant référence au mois de juin qui a été très pluvieux.

Au Réseau de veille du touris-

me de l'Université du Québec à Montréal, Paul Arsenault estime qu'il est trop tôt pour statuer sur l'effet des Fêtes du 400^e sur les autres régions.

«*La force du dollar canadien, le prix de l'essence, la pluie et le 400^e, ce sont là les facteurs qui seront déterminants pour tout le monde*», a-t-il analysé.

Tout de même, il estime que beaucoup de touristes québécois ne s'empêcheront pas de passer leurs vacances dans d'autres régions, même s'ils se rendent dans la capitale nationale quelques jours pour célébrer le 400^e.

La Presse canadienne



Guépards, caïmans, wallabies et numbats nous étonneront toujours!

TV5
WWW.TV5.CA

PAS BÊTE...

TOUS LES MARDIS D'ÉTÉ 20h

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Étude américaine

La communication entre patients et personnel soignant est dans un état critique aux urgences

LISA-MARIE GERVAIS

Une nouvelle étude réalisée aux États-Unis révèle que non seulement 78 % des patients ne comprennent pas parfaitement les consignes et les soins qu'ils reçoivent des médecins lorsqu'ils arrivent à l'urgence, mais aussi que la majorité d'entre eux ne savent même pas qu'ils n'ont pas bien compris. Publiés hier dans *Annals of Emergency Medicine*, la plus importante revue médicale dans le domaine aux États-Unis, ces résultats ont été jugés «dérangeants» par Kirsten Engel, la principale auteure de l'enquête. «Les patients qui ne parviennent pas à suivre les instructions au moment du congé de l'hôpital sont plus enclins à subir des complications», affirme la chercheuse de l'Université Northwestern à Chicago. La D^{re} Engel a souligné l'ampleur du défi posé par «la nature chaotique de l'environnement des urgences», ainsi que la nécessité de «minimiser les erreurs dans la transmission des informations» et de se pencher sur «de nouvelles façons d'améliorer la compréhension des patients».

L'étude a observé les comportements de 138 patients et deux soignants dans quatre catégories de compréhension: le diagnostic et la cause, les soins à l'urgence, les soins après le séjour à l'urgence et les consignes sur le retour à la maison. Plus de la moitié des patients ne comprenaient pas complètement ce qui leur avait été dit dans au moins deux de ces catégories. Plus de 34 % des problèmes de compréhension concernaient les patients qui avaient reçu des consignes «post-urgence». Sur le total des patients ayant des problèmes de compréhension, 80 % étaient persuadés d'avoir bien compris, ce qui n'était pas le cas.

Stress et énervement

Le président de l'Association des médecins urgentologues du Québec (AMUQ) déplore ce problème de communication, qu'il observe également dans les hôpitaux du Québec. «En urgence, on est dans un contexte imprévu, stressant, où il y a de la souffrance. Beaucoup de choses se passent en peu de temps et ce n'est pas un contexte qui favorise une compréhension adéquate», soutient Laurent Vanier, président de l'AMUQ. «Malheureusement, la pression est exercée sur le personnel et il arrive effectivement que des explications soient abrégées, ce que je trouve déplorable», a-t-il ajouté.

Julien Brisson, qui a «séjourné» plusieurs fois à l'urgence, l'a appris à ses dépens. Après s'être présenté à l'urgence de l'hôpital Pierre-Boucher pour un vilain choc au poignet, le jeune homme âgé de 27 ans ne comprenait pas pourquoi on l'avait renvoyé chez lui. «En arrivant à l'urgence, j'étais très énervé. On m'a dit qu'il n'y avait pas de médecin disponible pour m'opérer. Je suis rentré chez moi le poignet gros comme un ballon de basket, avec des antidouleurs pour me soulager. Je ne savais pas que j'avais le poignet cassé. Les directives n'étaient pas claires», a raconté le jeune enseignant au secondaire. Selon lui, il n'y a qu'une explication possible pour ce manque d'attention: le personnel de l'urgence était débordé.

Le D^r Vanier acquiesce. «Tout dépend de l'achalandage. Les urgentologues ont appris à travailler dans un contexte de réaction, où ils n'ont pas droit à l'erreur. Ce n'est pas le genre de contexte qui est favorable pour donner des détails aux patients», croit-il. Dans certains cas, le D^r Vanier dit fournir une feuille de renseignements au patient ou à sa famille, «à lire à tête reposée». «Le médecin doit toujours valider l'information en posant la question en retour pour voir si le patient a bien compris, note-t-il. Dans un contexte nord-américain où l'aspect médico-légal prend de plus en plus de place, les médecins devraient être de plus en plus sensibles à ça.»

Problème de «littéracie»

Si les médecins sont parfois en faute, les patients doivent reconnaître qu'ils ont leur part du blâme à porter. Dans le cadre des 11^{es} Journées annuelles de santé publique l'an dernier, des données du Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) ont révélé qu'un grand nombre de personnes semblent avoir un faible niveau de littéracie en santé, soit la capacité et la volonté d'un individu de repérer et de comprendre des instructions ou des informations relatives à la santé. Ce constat, qui ne concernait pas seulement les patients qui étaient passés à l'urgence, a été fait à partir d'une enquête de l'International Adult Literacy and Skills Survey (IALSS) effectuée en 2003. On estime qu'au Canada 11,7 millions de personnes en âge de travailler, soit 55 %, ne possèdent pas le niveau minimal de littéracie en santé pour gérer efficacement leurs besoins. Si on ajoute les personnes âgées, ce nombre atteindrait 15 millions. D'après la littérature sur le sujet, un tel problème de littéracie est directement lié à l'augmentation des maladies chroniques et de la mortalité.

Le Devoir

Crise aux urgences

Le CHUM profiterait de solutions réservées jusque-là aux régions

Pour éviter la fermeture de l'urgence de l'Hôtel-Dieu la nuit, le ministère de la Santé et des Services sociaux s'appête à donner à la métropole un accès à des mesures d'exception conçues pour dépanner les régions du Québec. Cette solution s'est précisée hier entre les hauts fonctionnaires de la santé montréalais et québécois, pendant que le nouveau ministre de la Santé, Yves Bolduc, prenait le pouls du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) avec ses dirigeants.

JACINTHE TREMBLAY

Le CHUM pourra faire appel aux membres d'une équipe de médecins spécialistes en disponibilité qui a été créée spécialement par Québec il y a quelques années pour aller prêter main-forte à pied levé aux établissements en grave pénurie d'effectifs.

Les échanges en ce sens entre l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et le ministère de la Santé étaient très avancés hier, a confirmé au *Devoir* la D^{re} Louise Ayotte, directrice des affaires médicales et universitaires de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. «Cet équipe n'est jamais intervenue à Montréal parce que nous étions jugés bien mieux nantis en médecins spécialistes que le reste de la province.»

Autre option étudiée: donner accès à des primes aux urgentologues des autres hôpitaux de la région de Montréal ou d'ailleurs qui viendront prêter main-forte au CHUM. «Ce n'est pas notre premier choix, dans la mesure où il pourrait déshabiller Pierre pour habiller Paul. Nous ne voulons pas résoudre les difficultés actuelles au CHUM en réduisant les services en région», a précisé la D^{re} Ayotte.

La situation passe d'impossible à fragile

Devant l'impossibilité de combler tous les quarts de travail pendant l'été à même son équipe de 50 urgentologues, la direction du CHUM avait envisagé, au cours des dernières semaines, la fermeture de l'urgence de l'Hôtel-Dieu pendant la nuit. Elle avait même acheminé au personnel des urgences de Saint-Luc et Notre-Dame les détails de ce plan B.

Ce projet a fait bondir l'Agence de la santé et des services sociaux et le ministre Yves Bolduc. Les deux ont quand même dû en venir à l'évidence: ils ne pouvaient inscrire les médecins du CHUM déjà sous haute pression. Il fallait trouver ailleurs des médecins pour occuper les cases vides.

La semaine dernière, le D^r David Lévesque, PDG de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, a donc lancé à tous les directeurs d'établissement de Montréal et des régions voisines un SOS qualifié de «magistral» par la D^{re} Louise Ayotte. Malgré cette intervention du grand patron montréalais de la santé, l'Agence n'a reçu qu'à 14h15, dimanche, la confirmation de la venue en renfort d'un urgentologue pour le quart débutant à minuit le même jour.

En fin d'après-midi, hier, l'Agence



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc

avait reçu une dizaine d'offres de disponibilités pour des quarts de travail d'ici la fin de l'été. Trop peu, donc, pour garantir le maintien du service pendant tout l'été. Un médecin de Lachine a fait le quart de nuit hier et le fera aujourd'hui. La D^{re} Ayotte était encore incertaine hier, en fin d'après-midi, de pouvoir combler le quart de nuit demain.

«Il y a une crise au CHUM, mais les médecins d'urgence sont déjà surchargés à peu près partout. Voilà pourquoi, tout en faisant tout notre possible pour maintenir le service, nous demandons aux gens de ne pas se présenter à l'urgence de l'Hôtel-Dieu», a-t-elle insisté.

Départs et recrutement difficile

Depuis quelques mois, les effectifs des urgentologues ont fondu comme neige au soleil au CHUM, surtout à l'Hôtel-Dieu. «Nous avons eu des départs l'automne dernier. En avril et en juin, quatre spé-

cialistes ont démissionné. Nous avons eu aussi un congé de maternité et un collègue est malade», a expliqué la D^{re} Emmanuelle Jourdenais, chef du département des urgences au CHUM. Pour combler ces pertes, elle avait espéré recruter trois candidats de la promotion de juin 2008. Tous ont boudé le CHUM, dont un en faveur de Toronto.

«Comme il y a pénurie, on fait plus de quarts de garde, et comme la charge de travail est plus grande, ça devient plus difficile d'attirer de nouveaux candidats», dit-elle. Deux nouveaux venus devraient grossir l'équipe d'ici la fin de 2008, y compris un médecin français dont la reconnaissance des diplômes serait imminente. «La médecine d'urgence est trippante, stimulante et dynamique au CHUM», assure la D^{re} Jourdenais. Elle constate en même temps que cet hôpital à trois sites accueillant des cas lourds diminue le pouvoir d'attraction et la rétention.

Le ministre à l'écoute

Les difficultés de recrutement et de rétention ont fait l'objet de échanges entre le ministre Yves Bolduc et plusieurs des groupes du CHUM qu'il a rencontrés hier, lors de sa première présence montréalaise depuis sa nomination. La D^{re} Jourdenais, qui a participé à la rencontre avec la vingtaine de chefs de département, a qualifié ce premier contact de positif. «Il a reconnu ne pas bien maîtriser le dossier du CHUM, avec ses trois sites, sa vocation universitaire et le type de cas qu'on y retrouve. Il a manifesté son désir de collaborer avec nous en allié», a résumé la chef des urgences.

La Presse canadienne



BRUNO FERNANDEZ AGENCE FRANCE-PRESSE

Quoi de plus merveilleux que le sourire d'un bébé? Mais une mère ne réagit pas de la même manière si le sourire qui lui est adressé l'est par son propre enfant ou par celui d'une autre mère.

SCIENCE

Le sourire de bébé, le plaisir de maman

La mère est très radieuse devant le sourire de son enfant parce que la zone de son cerveau associée au plaisir a été excitée

ANNE-MARIE TOBIN

Toronto — Les parents ont beau dire que leur enfant «illumine» leur vie, une nouvelle étude démontre que c'est en fait le sourire du bébé qui «illumine» la région du cerveau de la mère qui est responsable du plaisir.

Des chercheurs américains qui s'intéressaient aux différents facteurs influençant le développement de l'enfant ont utilisé l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) pour étudier la réaction du cerveau de la mère au moment où on lui présente soit des photos de son enfant, soit des photos d'un enfant inconnu.

«Un des facteurs [de développement] les plus importants est la relation que l'enfant développe avec son parent», a expliqué le chercheur principal, le docteur Lane Strathearn, du Collège de médecine Baylor et de l'Hôpital pour enfants du Texas. Je voulais étudier ces facteurs de plus près.»

Les chercheurs ont donc recruté 28 mères qui en étaient à leur troisième trimestre de grossesse et qui

ont participé à l'étude pendant 18 mois.

Plusieurs mois après la naissance, a expliqué le docteur Strathearn, les chercheurs ont filmé les bébés et en ont tiré plusieurs images exprimant différentes émotions, allant de la joie.

Ces images ont ensuite été présentées aux mères pour que l'IRMf puisse mesurer la réaction de leur cerveau. Les chercheurs se sont particulièrement intéressés à la région du cerveau associée au plaisir et à la dopamine, un neurotransmetteur.

«Nous avons étudié la réponse des mères au sourire de leur propre enfant, en comparaison avec le sourire d'un bébé inconnu, en plus de comparer les réactions aux expressions neutres ou de peine», a expliqué le docteur Strathearn. Et c'est vraiment seulement le sourire qui a stimulé la région du cerveau associée au plaisir. Quand la mère voyait son bébé sourire, cette région était très fortement activée, en comparaison avec le visage d'un bébé inconnu.»

Une telle réaction, croit-il, incite la mère à prendre soin de son enfant et renforce ensuite chez elle ce comportement maternel.

Les chercheurs analysent maintenant leurs don-

nées pour voir si la réaction des mères est influencée par la relation qu'elle a développée avec son bébé.

«Nous croyons que ça pourrait avoir des implications importantes pour les cas où la relation ne se développe pas aussi normalement que nous pourrions le souhaiter, ce qui pourrait ouvrir la porte à des problèmes de négligence ou de violence», a expliqué le docteur Strathearn.

Les participantes à cette étude ont passé environ 20 minutes dans l'appareil IRMF. Selon le docteur Strathearn, la conclusion la plus importante est que la réponse des mères à leur enfant a des assises biologiques.

«Certains systèmes cérébraux sont en place pour aider à établir cette relation importante entre la mère et son bébé, a-t-il dit. Je pense qu'on devrait maintenant étudier pourquoi ces systèmes ne fonctionnent parfois pas normalement, pourquoi ils ne fonctionnent pas comme nous le voudrions et comment cela peut être en jeu lorsque des difficultés surviennent dans la relation entre la mère et son bébé.»

La Presse canadienne

LES ACTUALITÉS

Un 87^e soldat canadien tué en Afghanistan

KEVIN BISSETT

Fredericton — Un 87^e soldat canadien est mort dimanche, en Afghanistan, tué par une explosion survenue au moment où il patrouillait à pied dans le district de Panjwayi, à Kandahar.

Il s'agit du soldat Colin William Wilmot, basé à Edmonton. Il laisse dans le deuil sa fiancée, Laura.

A Kandahar, dans le camp de reconstruction où était basé Colin William Wilmot, des collègues se sont rappelés que le spécialiste médical avait expressément demandé à être envoyé en Afghanistan, bien que ce ne fût pas encore le tour de son unité.

«Il a rapidement fait savoir au sergent-major de son régiment qu'il n'attendait que l'occasion pour servir sa patrie», a affirmé le général de brigade Denis Thompson. Il voulait lui signifier que, si un poste s'ouvrait pour la mission, il était prêt.

Alors que son cercueil était embarqué hier dans un avion pour être rapatrié à la base de Trenton (Ontario), des soldats en rang honoraire en silence leur frère d'armes, sous un drapeau canadien en berne. Seul le son des cornemuses se faisait entendre.

«Il était toujours disponible pour aider ses collègues. Il était le gars le plus gentil qu'il m'a été donné de rencontrer et il manquera à tout le monde», a soutenu la caporale Geneviève Dureau, qui servait dans l'unité de Colin William Wilmot.

Melissa Laagland-Winder, d'Oromocto (Nouveau-Brunswick), a confié que le soldat ayant grandi dans la région de Fredericton semblait toujours voir le bon côté des choses. «C'était un gars vraiment terre à terre», a-t-elle ajouté.

C'est le sourire constamment accroché au visage de Colin William Wilmot qui venait hier à l'esprit des amis du soldat qui ont honoré sa mémoire.

Le ministre de la Défense, Peter MacKay, devait se rendre à la base de Trenton. Son bureau a émis hier un communiqué confiant que Colin William Wilmot était «un soldat professionnel et dévoué, qui manquera beaucoup» à ses proches, et que son sacrifice ne serait pas oublié.

Colin William Wilmot faisait partie du 2^e bataillon d'infanterie légère Princess Patricia.

Il avait grandi au sein d'une famille de militaires, et son père avait été transféré récemment de la base de Gagetown, à Oromocto, à la base de Petawawa, dans l'est de l'Ontario.

Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a exprimé ses condoléances au nom du gouvernement fédéral.

«Le soldat Wilmot se dévouait pour soigner des membres des forces canadiennes et de l'armée nationale afghane blessés au combat», a affirmé M. Harper. Il a pris part à bon nombre de patrouilles de sécurité avec ses collègues pour assurer une assistance médicale immédiate. Malheureusement, il a été blessé gravement durant l'une de ces patrouilles quand un engin explosif a été déclenché.

Plus tôt en fin de semaine, un autre soldat canadien a été trouvé sans vie dans une base militaire du Proche-Orient, dans le désert d'Arabie. La mort du caporal Brendan Anthony Downey, basé à Dundurn (Saskatchewan), n'est pas liée aux activités de combat; son corps a été découvert dans un dortoir.

Le gouvernement canadien a évité de décrire cette base, appelée Camp Mirage, afin de ne pas attirer l'attention sur cette présence militaire.

La Presse canadienne

Bris à l'ancienne mine Opemiska
Une coalition veut un débat sur les mines orphelines

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La coalition «Pour que le Québec ait meilleure mine» voit dans le bris d'une digue à résidus miniers à Chapais, il y a 15 jours, la preuve que les contribuables québécois continuent de faire les frais des sites miniers orphelins et qu'il est temps que Québec lance un débat public sur la manière de protéger autant le trésor public que l'environnement de ces mines mal gérées ou orphelines.

La coalition, qui regroupe notamment l'Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT), le Réseau québécois des groupes écologistes, la Société pour la nature et les parcs (SNAP) et Nature Québec, estime que Québec n'a pas à prévoir un «passif environnemental» de 203 millions dans ses états financiers pour restaurer différents sites miniers au cours des dix prochaines années.

«Est-il bien légitime que les contribuables québécois assument un tel fardeau alors que l'industrie enregistre des profits record depuis quelques années?», se demande Ugo Lapointe, porte-parole de la coalition, qui dénonce cette «mutualisation des coûts et cette individualisation des profits».

Le bris de la mine Opemiska, qui aurait mis en danger la vie de trois personnes selon la coalition, démontre la nécessité d'un «vaste débat public sur les enjeux sociaux et environnementaux» de l'activité minière qu'on évalue, seulement à la lumière des profits des entreprises. À plus court terme, estime la coalition, le bris de la digue de Chapais, qui a rejeté dans un cours d'eau des concentrations effarantes de matières en suspension, soulève «trois types de questions toujours sans réponse. Quelles sont les causes de ce bris? Comment éviter un tel événement à l'avenir? Qui paiera la facture des dommages?»

Christian Simard, de Nature Québec, se demande si Québec a les moyens d'assurer un véritable suivi écologique concernant les 140 sites miniers abandonnés et d'assurer avec sa direction régionale d'Abitibi-Témiscamingue l'inspection d'une quinzaine de mines actives avec quatre ou cinq personnes.

Henri Jacob, de l'ABAT, se demande de son côté si Québec a la volonté de protéger la population en s'assurant de la conformité de ces sites à long terme. La coalition s'interroge notamment sur le fait que Québec n'exige que 70 % en garantie des sommes nécessaires à la restauration des mines fermées et qu'il laisse démarrer des mines alors que ces sommes ne sont pas sur la table, ce qui faciliterait la tâche aux sociétés qui veulent refilet la facture aux contribuables.

Le Devoir

Loi sur la protection de la jeunesse

Les autochtones craignent l'assimilation par l'adoption

L'APNQL demande l'aide de Québec pour développer son réseau d'aide à l'enfance

BRIAN MYLES

Des centaines d'enfants autochtones risquent d'être arrachés à jamais de leur communautés en vertu des nouvelles dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse, une situation qui inquiète au plus haut point l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL).

À partir de demain, des enfants autochtones âgés de moins de deux ans qui sont sous la garde de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) depuis plus d'un an pourraient être placés en adoption permanente. Comme il y a peu ou pas de ressources d'hébergement dans les réserves, aussi bien dire que ces enfants risquent d'être contraints à l'exode jusqu'à leur majorité.

L'APNQL craint que l'application de la loi n'engendre «des incidences similaires à celles des pensionnats», en coupant une nouvelle génération d'enfants autochtones de leurs racines. «En les sortant de leur communauté, ces enfants seront pris entre deux mondes, deux langues et deux cultures. Il y a un effet d'assimilation, c'est clair, on ne peut pas en dire autre chose», déplore Guylaine Gill, directrice générale de la Commission de la santé et des services sociaux de l'APNQL.

Après avoir tenté, en vain, d'obtenir des assouplissements à la loi depuis un an, l'APNQL a sollicité récemment l'intervention de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, déplorant le «traitement inéquitable» et discriminatoire des enfants et des familles autochtones. «Toutes les mesures utiles seront prises pour faire avancer les choses. S'il faut aller devant les tribunaux, on va y aller», affirme Mme Gill.

Avec la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse, entrée en vigueur le 9 juillet 2007, le gouvernement du Québec a voulu accélérer les procédures d'adoption permanente pour les enfants dont les parents se montrent chroniquement incapables d'assumer leurs responsabilités. Ainsi, un juge de la chambre jeunesse peut ordonner l'adoption permanente d'un enfant s'il estime que sa sécurité et son développement sont toujours compromis, au terme d'un placement provisoire de 12 mois (pour les enfants de moins de deux ans), 18 mois (pour les enfants âgés de deux à cinq ans) ou 24 mois (pour les enfants de plus de six ans).

Une première cohorte d'enfants de moins de deux ans frappe donc aux portes de l'adoption permanente, avec le premier anniversaire de la loi. Selon les estimations de Mme Gill, il y aurait «plusieurs centaines» d'enfants autochtones qui sont exposés à une adoption définitive.

En moyenne, 1400 autochtones sur une population de 12 000 enfants, répartis dans les 27 communautés non-conventionnées, ont été confiés à la DPJ, bon mal an, au cours des cinq dernières années, ce qui est «incroyable», estime Mme Gill. La durée moyenne du placement est de 9,5 mois. Les enfants issus des Premières Nations sont huit fois plus susceptibles de faire l'objet de mesures de la DPJ que les autres jeunes Québécois.

Comble du malheur, les réserves ne disposent pas des ressources et de l'expertise nécessaires pour relever les nombreux défis que l'appauvrissement, les inégalités socioéconomiques, le surpeuplement des logements et l'abus de substances posent à la jeunesse.

Les réserves qui bénéficient de foyers ou de familles d'accueil se comptent sur les doigts d'une main. Selon les estimations de l'APNQL, neuf placements sur dix sont effectués à l'extérieur des communautés, auprès de familles d'accueil ou d'établissements étrangers aux Premières Nations.

En matière de protection de l'enfance dans les réserves, l'argent vient du fédéral. Par contre, les normes applicables sont définies par chacune des provinces. L'argent d'Ottawa sert à financer le coût du placement des enfants, mais il ne permet pas de développer des services de prévention et de soutien aux familles.

Les jeunes autochtones sont ainsi «captifs» d'un système au titre duquel on les retire de leur famille et de leur milieu culturel respectifs, sans pour autant donner à leurs parents le soutien auquel ils ont droit, déplore l'APNQL. Dans son dernier rapport, la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, a d'ailleurs dénoncé les inégalités du financement de l'aide à l'enfance dans les réserves, l'absence de services adaptés à la culture des enfants et des familles issus des Premières Nations et la piètre gestion du programme.

L'APNQL ne s'oppose pas à la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse, au contraire. Elle souhaite simplement obtenir des ressources pour développer son propre réseau d'aide à l'enfance, ainsi que des garanties de Québec selon lesquelles les droits, pratiques, cultures et langues autochtones seront pris en considération avant que ne soient ordonnées des mesures d'adoption permanente.

Le Devoir

QUAND LES ENFANTS AIMENT PRENDRE UNE DOUCHE...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

SIGNES d'une belle journée chaude et ensoleillée, les baignades dans les fontaines ont été particulièrement rafraîchissantes hier, où le mercure est monté jusqu'à 31 degrés à Montréal, sans toutefois battre le record de 33 degrés Celsius, en 1955. Ceux qui croyaient avoir affaire à la journée la plus chaude de l'été ont la mémoire courte... Des températures similaires ont été enregistrées les 7, 8 et 10 juin, alors que l'été démarrait en trombe. N'empêche, en raison de l'humidité plus accablante qu'au début juin, la journée d'hier se mérite néanmoins la palme de la journée la plus chaude de l'été... jusqu'à la prochaine.

ÉTATS-UNIS

La «guérilla jardinière» prend racine

LAURA DAVIS

Los Angeles — Ils mènent des opérations de commando armés de pelles et de râteaux dans le but de transformer des terrains vagues en parcelles verdoyantes: intervenant sans autorisation, les «jardiniers guérilleros» sont actifs à Los Angeles et dans d'autres grandes villes des États-Unis où leur mouvement s'enracine.

Un samedi soir à Los Angeles, une dizaine d'activistes, certains en combinaison orange, se mettent au travail sur un bout de terrain desséché le long d'une bretelle d'autoroute très fréquentée à Hollywood. Au petit matin, ils laissent derrière eux un carré de buissons verts et des fleurs colorées, ainsi qu'une pancarte: «Guérilla jardinière. Arrosez-moi, s'il vous plaît.»

Embellir des espaces publics vides ou envahis par la végétation, tel est le credo de ces jardiniers qui agissent généralement de nuit et sans le feu vert des autorités municipales. «Nous lutons contre le manque d'entretien», explique le gourou du mouvement, le Londonien Richard Reynolds, fondateur du site Internet guerillagardening.org.

Des jardiniers guérilleros mènent des actions dans des villes du monde entier, pas seulement aux États-Unis. «On essaie de ne pas se laisser arrêter par la bureaucratie», souligne Steven Coker, un comptable qui entretient un jardin de sa propre initiative en face de sa maison située dans l'ouest de Los Angeles. Après avoir créé ce coin de verdure il y

a une dizaine d'années, il a essayé plusieurs fois d'obtenir le droit de l'entretenir officiellement, mais sans succès.

Scott Bunnell, qui entretient un espace vert de la guérilla depuis dix ans, dit vouloir montrer qu'il peut y avoir des jardins nécessitant peu d'entretien dans le climat aride du sud de la Californie. «Je peux peut-être aider [à montrer] aux municipalités que, en utilisant des plantes sèches et tolérantes, elles pourraient mettre en valeur le paysage», dit-il.

Se disant lui-même «jardinier guérillero», Tom LaBonge, un membre du conseil municipal de Los Angeles, soutient ces militants verts tant qu'ils ne présentent pas de danger pour la sécurité publique et ne gênent pas la circulation.

Selon M. Reynolds, la guérilla jardinière a commencé dans les années 70 à New York, où ce mouvement de bucoliques anonymes a atteint son objectif ultime: des jardins plantés sans autorisation sont aujourd'hui entretenus par la ville. A Montréal, on semble proche d'une collaboration entre la municipalité et les jardiniers activistes, ajoute-t-il.

Mais c'est loin d'être le cas dans la plupart des grandes métropoles, dont Londres et Los Angeles, où le mouvement est présent. Par précaution, le professeur de musique et de théâtre qui a organisé l'opération le long de l'autoroute d'Hollywood tient à garder l'anonymat et demande à ses équipiers d'utiliser des pseudonymes. Durant leur action, quelques voitures de police sont passées mais aucune ne s'est arrêtée.

Jardiner un terrain public sans autorisation enfreint le code municipal de Los Angeles, souligne Cora Jackson-Fossett, porte-parole du service des travaux publics de la Ville. Les contrevenants risquent une amende et la prison.

Reste que de nombreux membres de la guérilla jardinière à Los Angeles et ailleurs disent n'avoir jamais été menacés sérieusement par les autorités. Souvent, la police ou des employés municipaux s'arrêtent pour demander aux militants ce qu'ils sont en train de faire, et ils passent leur chemin lorsqu'ils entendent la réponse: «Je jardine.»

James Caviola, un avocat de Seal Beach, s'est lancé dans la guérilla jardinière il y a 12 ans. «Mon but était d'embellir le quartier», explique-t-il. Il travaille désormais en partenariat avec la Ville pour planter des arbres. Il œuvre bénévolement avec l'aide de son association. Des arbres pour Seal Beach. Son action étant approuvée par les autorités locales et menée au grand jour, il reconnaît être de facto sorti du mouvement.

Associated Press

LE MONDE

Une médiation des Nations unies

Israël et le Hezbollah signent un accord d'échange de prisonniers

Les Israéliens commencent à exhumer les corps de militants libanais

Israël et le Hezbollah ont signé un accord d'échange de prisonniers grâce à une médiation des Nations unies, et la date de l'échange sera fixée cette semaine, a-t-on appris hier de source politique libanaise et auprès des services du premier ministre israélien, Ehoud Olmert.

À la suite de l'entente, l'armée israélienne a entamé hier l'exhumation, dans un cimetière du nord d'Israël, des corps de dizaines de militants libanais.

Selon la source libanaise, le chef du Hezbollah, Sayyed Hassan Nasrallah, et le premier ministre israélien ont tous deux signé cet accord, aux termes duquel l'Etat juif relâchera cinq prisonniers libanais tandis que le Hezbollah remettra deux soldats israéliens.

Le Hezbollah a capturé les deux réservistes, Ehoud Goldwasser et Eldad Regev, lors d'un raid en Israël qui a déclenché une guerre en été 2006 entre le mouvement islamiste et Israël. Le Hezbollah n'a donné aucune nouvelle d'eux, mais on pense généralement qu'ils sont morts. Selon la source libanaise, l'échange devrait intervenir d'ici au milieu de la semaine prochaine.

Le gouvernement israélien a précisé dans un communiqué que le sort de cet accord dépendait d'un certain nombre de détails encore en cours de finalisation.

Dans le cadre de l'accord, qui a été négocié par un agent du renseignement allemand, Israël devra aussi remettre les corps de quelque 200 Arabes tués pendant qu'ils s'infiltraient dans le nord d'Israël, et le Hezbollah pourrait restituer les restes de soldats israéliens tués en 2006 dans le sud du Liban. Un responsable militai-

re israélien a déclaré qu'Israël avait commencé à exhumer les corps hier.

Le cimetière d'Amiad pour les combattants ennemis, situé près de la frontière israélo-libanaise, a été déclaré zone militaire fermée et la presse n'y a pas accès.

Parmi les prisonniers libanais figure Samir Kantar, le plus connu à être incarcéré en Israël. Il a été condamné à la réclusion à perpétuité pour avoir tué un policier ainsi qu'un homme et sa fillette de quatre ans, lors d'un raid mené en 1979 contre Nahariya, ville côtière du nord d'Israël.

Nasrallah a déclaré la semaine dernière qu'il s'attendait à ce que l'échange intervienne vers le milieu du mois.

L'accord avec le Hezbollah a suscité un vif débat en Israël. L'opinion est partagée entre la doctrine de Tsahal, consistant à tout mettre en œuvre pour récupérer un soldat tombé sur le champ de bataille ou aux mains de l'ennemi, et l'énorme concession que représente la libération d'un terroriste condamné.

Smadar Haran Kaiser, dont la famille a été décimée par Samir Kantar, s'est déclarée bouleversée par la décision du gouvernement israélien, qu'elle dit cependant comprendre. «Ce misérable assassin Kantar n'a jamais été mon prisonnier personnel, mais celui de l'Etat», a-t-elle expliqué le 29 juin.

La famille d'un des policiers tués par Samir Kantar a par contre demandé à la Cour suprême israélienne de bloquer l'échange de prisonniers. Il semble cependant improbable que la haute instance intervienne dans cette affaire.

Reuters et Associated Press

L'Irak demande à Washington un calendrier de retrait de ses troupes

Le premier ministre al-Maliki reçoit l'appui d'al-Sadr

MARC BASTIAN

Bagdad — Le premier ministre irakien, Nouri al-Maliki, a demandé hier aux Etats-Unis de fournir un calendrier de retrait de leurs troupes présentes en Irak, une initiative soutenue par le mouvement du leader radical chiite Moqtada al-Sadr, bête noire de Washington.

«L'idée est d'arriver à un mémorandum d'accord sur le retrait des troupes [américaines] ou d'établir un calendrier de ce retrait», a déclaré M. al-Maliki dans un communiqué.

C'est la première fois que le chef du gouvernement irakien évoque un calendrier de retrait de la Force multinationale, essentiellement américaine et sous commandement américain, comme l'exigent notamment les groupes d'opposition chiites, dont le mouvement de Moqtada al-Sadr. Ce dernier a immédiatement annoncé qu'il apportait son soutien au gouvernement irakien dans sa démarche.

«Nous encourageons tout progrès concernant le retrait des forces américaines en Irak, que cela concerne un retrait total ou un calendrier de retrait, et nous soutenons le gouvernement pour qu'il puisse obtenir cela», a déclaré le porte-parole du mouvement, Salah al-Obeidi.

Alors que les pourparlers sur les modalités de la présence américaine en Irak au-delà de 2008 se poursuivent, le premier ministre irakien a souligné que «la base de l'accord sera le respect de la souveraineté de l'Irak».

Les Etats-Unis et l'Irak négocient en effet un accord de sécurité à long terme devant régler l'épineuse question de la présence américaine dans le pays après 2008. Cet accord doit organiser un cadre juridique pour le maintien des forces américaines à l'expiration, le 31 décembre 2008, du man-



Des soldats américains inspectaient hier les restes d'une voiture piégée à Bagdad.

OMAR OBEIDI REUTERS

dat de la Force multinationale, donné par le Conseil de sécurité de l'ONU. Les discussions semblaient bloquées dernièrement, face à une forte opposition des leaders politiques irakiens.

Depuis le début de l'année, les actes de violence ont fortement diminué en Irak, alors que le gouvernement est engagé dans une offensive diplomatique pour tenter de renforcer sa légitimité.

De son côté, le président américain, George W. Bush, s'est constamment opposé à un calendrier de retrait de l'Irak, disant

vouloir adapter la tactique aux circonstances et refusant de lier les mains de ses généraux.

Ses adversaires démocrates, majoritaires au Congrès américain, ont tenté en vain de lui imposer ce calendrier depuis 18 mois. La question du retrait et d'un éventuel calendrier est un des enjeux majeurs de l'élection présidentielle américaine (novembre 2008).

M. Bush a également répété que les forces américaines sont en Irak «à l'invitation» du gouvernement irakien et que l'Irak est un pays «souverain», où l'annonce pré-

cipitée d'un retrait ferait le jeu des groupes armés opposés à l'occupation américaine.

L'accord de sécurité Irak-Etats-Unis doit porter sur la présence éventuelle de troupes américaines, le nombre de bases que les Etats-Unis pourraient conserver dans le pays, le droit de l'armée américaine de détenir des civils irakiens et l'immunité dont bénéficieront pour l'instant les militaires américains. Les politiques irakiens ont exprimé des réserves sur tous ces points.

Agence France-Presse

La pression internationale s'accroît

Harare prie l'Occident de se mêler de ses affaires

Le régime zimbabwéen a prié hier l'Occident de ne pas se mêler des affaires du pays, alors que la pression internationale s'accroît sur le président Robert Mugabe pour qu'il accepte une sortie de crise négociée avec l'opposition.

«Nous appelons les étrangers et les forces extérieures à laisser les Zimbabwéens gérer la situation zimbabwéenne», a déclaré le ministre de la Justice, Patrick Chinamasa, cité par le quotidien *The Herald*. «La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Union européenne, notamment, devraient arrêter de se mêler de nos affaires», a-t-il ajouté, les accusant de compliquer le dialogue avec l'opposition. «Si on nous laisse entre Zimbabwéens, nous trouverons une solution prochainement», a-t-il assuré.

Les capitales occidentales refusent de reconnaître la légitimité du président Mugabe, 84 ans, dont 28 au pouvoir, qui a été investi le 29 juin pour un sixième mandat à la tête du Zimbabwe à la suite d'un scrutin très contesté. Hier, en marge du sommet du G8 au Japon, le président américain George W. Bush s'est encore déclaré «extrêmement déçu» par le second tour «truqué» de l'élection présidentielle, le 27 juin.

Le chef de l'opposition zimbabwéenne, Morgan Tsvangirai, arrivé en tête au premier tour tenu le 29 mars, s'était retiré de la course en raison des actes de violence commis contre ses partisans. Le régime avait maintenu le scrutin et Robert Mugabe, seul en lice, avait logiquement gagné l'élection.

Depuis, les deux camps assurent être prêts à négocier, mais s'opposent sur la base et l'objet des discussions: M. Mugabe exige d'être reconnu comme le chef de l'Etat avant d'envisager un gouvernement

d'union nationale; l'opposition revendique la victoire sur la base des scores du 29 mars et ne veut rien de plus qu'un mécanisme transitoire jusqu'à l'organisation de nouvelles élections.

L'opposition a reçu hier le soutien des Occidentaux, tandis que l'Union africaine (UA) a semblé plus proche de l'option du président Mugabe.

En marge du sommet du G8, les dirigeants des pays industrialisés se sont entretenus avec leurs homologues de sept pays africains, à qui ils ont demandé de durcir le ton envers Harare. LUA a toutefois tenu à l'idée d'un gouvernement d'union nationale, une formule qui permettrait à Robert Mugabe de rester aux affaires.

À l'inverse, le chef de la diplomatie britannique, David Miliband, en visite en Afrique du Sud, a rappelé que Londres souhaite «un gouvernement de transition basé sur les résultats de l'élection du 29 mars».

«La communauté internationale doit s'unir à l'ONU pour condamner les actes de violence, mais aussi pour adopter de nouvelles sanctions contre le régime», a ajouté M. Miliband.

L'Occident avait adopté en 2002 des sanctions ciblées contre les membres du régime zimbabwéen, après une réélection déjà contestée de Robert Mugabe.

La semaine dernière, les Etats-Unis ont déposé un projet de résolution devant le Conseil de sécurité de l'ONU pour obtenir des sanctions internationales contre le Zimbabwe et douze de ses responsables, dont le président.

Agence France-Presse

La coalition autrichienne éclate

Des élections anticipées seront tenues cet automne

Vienne — La coalition gauchiste au pouvoir depuis 18 mois en Autriche a constaté hier son échec, chaque parti accusant l'autre d'en être responsable, et le pays se prépare à des élections anticipées cet automne sans le chancelier social-démocrate, Alfred Gusenbauer (SPÖ), qui renonce à se présenter comme tête de liste.

Dernier reproche en date, après des crises à répétition depuis l'entrée en fonction du gouvernement Gusenbauer en janvier 2007, M. Molterer a accusé les sociaux-démocrates d'avoir trahi la politique commune européenne du gouvernement en décidant unilatéralement de soumettre tous les futurs traités européens à un référendum.

La décision, annoncée dans une lettre ouverte envoyée le 26 juin à l'éditeur du tabloïd *Kronen Zeitung*, avait aussi essuyé les critiques d'une partie de la direction et des militants du SPÖ du chancelier.

Le SPÖ accusait en revanche hier

les conservateurs d'avoir systématiquement refusé de gouverner en agitant sans cesse le spectre des élections anticipées.

Les relations entre les deux partis étaient déjà tendues dès le lendemain des élections tenues le 1^{er} octobre 2006, le SPÖ ne devant l'OVVP que d'un point de pourcentage, à 35,3%.

Aucune des réformes promises n'a vu le jour, ce qui a fait plonger la cote de popularité du chancelier Gusenbauer. Sans parler du fort recul qu'a subi le SPÖ aux dernières élections régionales au Tyrol, remportées par l'OVVP.

Fin juin, 59 % des Autrichiens souhaitaient la présence d'un d'autre que Gusenbauer en tête de la liste sociale-démocrate en cas d'élections anticipées. Le principal reproche fait au gouvernement est l'inaction, et le principal grief formulé contre le chancelier porte sur sa faiblesse et son manque d'autorité dans les négociations avec les conservateurs.

La seule grande réforme réalisée par la coalition aura été celle du droit électoral, adoptée en juin 2006, qui allonge la législature à cinq ans et fait passer l'âge du droit de vote à 16 ans. Mais la plupart des autres promesses n'ont pas été tenues, ni la vaste réforme fiscale qui devait alléger le poids des impôts sur les classes moyennes, ni la suppression des frais d'inscription universitaires ou la résorption du trou de l'assurance maladie.

L'opposition d'extrême droite a accusé le gouvernement de capitulation et le parti des Verts a estimé que les dirigeants autrichiens «avaient dilapidé toute leur énergie à chercher à se nuire eux-mêmes».

Après 18 mois de cohabitation infructueuse, les deux partis devraient finalement s'accorder sur une «procédure commune pour la dissolution du Parlement», ont annoncé le chancelier et l'OVVP.

Agence France-Presse

EN BREF

Le Soudan ouvre la voie à des élections

Khartoum — Le Parlement soudanais a approuvé hier une nouvelle loi électorale, ouvrant ainsi la voie aux élections nationales et à la transition démocratique prévues par l'accord de paix qui a mis fin à 21 ans de guerre civile dans le sud. Pour la première fois au Soudan, cette loi accorde 25 % des sièges de l'Assemblée nationale aux femmes et introduit la représentation proportionnelle dans le plus grand pays d'Afrique, en établissant des quotas pour les partis politiques. L'accord de paix global (CPA) de 2005, qui a mis fin à 21 ans de guerre civile entre le sud et le nord, prévoit notamment des élections au plus tard en 2009, mais de nombreux retards ont entravé l'application de l'accord. La nouvelle loi a été débattue pendant des mois par la commission électorale avant d'être présentée au Parlement, où les députés l'ont approuvée hier. — AFP

Betancourt est prête à jouer les émissaires entre Chávez et Uribe

Paris — Ingrid Betancourt s'est dite prête, hier à Paris, à jouer un rôle d'émissaire entre les présidents colombien Álvaro Uribe et vénézuélien Hugo Chávez pour tenter de régler la crise des otages en Colombie. «J'espère que je peux aider, que je peux faire quelque chose pour rétablir l'amitié, la confiance», entre MM. Chávez et Uribe, a-t-elle déclaré lors d'une émission spéciale d'une heure en espagnol et en français qui lui a été consacrée à Radio France internationale (RFI). Ingrid Betancourt, en pull léger beige et pantalon blanc, pull jaune sur les épaules, s'est adressée en espagnol aux otages qui écoutent l'émission dans la jungle, témoignant une nouvelle fois de sa volonté de se battre pour ceux qui vivent «avec la mort constamment à leurs côtés». Elle a également dit vouloir rencontrer le président équatorien, Rafael Correa, qui s'est engagé dans le dossier des otages. L'ex-otage de la guérilla a de nouveau appelé toute la Colombie à participer à une grande marche pour les otages, le 20 juillet à Bogotá, jour de célébration de l'indépendance en Colombie, et tous les pays d'Amérique latine à poursuivre leur mobilisation. Elle a réaffirmé qu'elle ne sera pas à la marche, évoquant même la possibilité de ne pas être en Colombie à cette date. — AFP



Des soldats israéliens exhumaient hier les corps de combattants du Hezbollah dans un cimetière du nord du pays.

COHEN MAGEN REUTERS

CPI

Lubanga reste en prison

La Haye — Thomas Lubanga, chef de milice congolais et premier inculpé de la Cour pénale internationale (CPI), restera en prison, les juges de la chambre d'appel de la CPI ayant accepté hier la suspension de sa libération demandée par le procureur.

«La demande d'effet suspensif [de la remise en liberté provisoire] de l'appel introduit [par le procureur] contre la décision de remise en liberté de Thomas Lubanga Dyilo est acceptée», disent les juges dans une décision rendue publique.

Le 2 juillet, un juge de la CPI avait ordonné la mise en liberté provisoire de l'accusé, mais cette décision avait été suivie le jour même d'un appel suspensif du procureur.

Selon les statuts de la CPI, un accusé reste en détention pendant les cinq jours dont dispose le procureur pour faire appel de la décision de la remettre en liberté provisoire. Ce maintien en détention se prolonge jusqu'à la décision qui sera prise sur la suspension de la remise en liberté dont le procureur aurait assorti son appel.

En attendant de se prononcer sur le fond de l'appel du procureur, les juges de la chambre d'appel lui ont donc accordé le maintien en détention de M. Lubanga.

Le 24 juin, les avocats de Thomas Lubanga avaient demandé sa remise en liberté provisoire en at-

tendant le début de son procès, qui a été suspendu le 13 juin, après avoir soulevé une question de droit: l'équité des moyens à la disposition de l'accusation et de la défense.

La défense exige en effet que lui soient communiqués les documents des Nations unies qu'a utilisés le procureur pour monter son accusation, afin de pouvoir les contester ou, éventuellement, les utiliser à la décharge de l'accusé.

Or l'ONU a fourni ces informations à la suite d'un accord de confidentialité conclu avec le procureur, procédure permise par le statut mais qui n'existe pas pour les juges ou la défense.

Les juges devront se prononcer sur cette question de procédure avant d'aborder le fond du dossier. Thomas Lubanga, 47 ans, est le premier accusé de la CPI à répondre de crimes de guerre pour son rôle dans la guerre civile ayant ravagé l'Ituri, un district du nord-est de la République démocratique du Congo (RDC).

En tant que chef de l'Union des patriotes congolais (UPC), Thomas Lubanga est accusé d'avoir supervisé et organisé, selon l'accusation, l'enrôlement forcé d'enfants au sein des Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC), l'aile militaire de l'UPC, entre septembre 2002 et août 2003.

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

L'épreuve des épreuves

Une nouvelle livraison de statistiques nous présente la face sombre de l'école secondaire, où la réussite refuse de s'améliorer et les taux de diplomation stagnent. Gare à la déprime collective qui asphyxie les triomphes particuliers et noie l'inspiration.

En juin, dans les écoles secondaires, un climat de stress règne, causé par les épreuves uniques. Murmure des crayons sur les copies, silence dans les classes surchauffées, vigilance accrue de la part des surveillants d'examen. Le supplice annuel!

A cette nervosité estudiantine se superpose un trac ministériel. Un an après, le ministère de l'Éducation dévoile les résultats des élèves qui se sont échinés sur la page blanche. Combien échoueront à l'épreuve? Quel sera l'écart entre garçons et filles? De combien le secteur privé supplantera-t-il le public? La diplomation finira-t-elle par prendre du mieux?

Domage! A ces questions troublantes, la publication du bulletin 2007 n'apporte rien de rassurant. Les taux de réussite stagnent, la diplomation oscille toujours autour des 70 %, au point où, pour faire étalage de données plus encourageantes, il est de bon ton désormais d'étirer la durée des études au-delà des traditionnels cinq ans.

Signe des temps, le ministère de l'Éducation publie ces données sans grand enthousiasme et presque en catimini. D'année en année, la date de publication se rapproche dangereusement des grandes vacances, où l'éducation goûte son hibernation. Jadis, on pouvait se gargariser de ces tableaux attendus en mai; cette année, il faut attendre juillet.

C'est sans doute qu'on ne sait plus trop comment expliquer l'apparent sur-place qui frappe le Québec scolaire en dépit des réformes, millions et programmes voués à bonifier la réussite. Douze ans après des états généraux prometteurs, les tiers des élèves quittent toujours l'école sans diplôme. Au hasard de quelque épreuve internationale, il arrive qu'un bon coup appelle les louanges, mais le triomphe est généralement suivi d'une contagieuse mélancolie. Combien de ces comparaisons fatales avec les pays scandinaves nous a-t-on servies?

La moindre amélioration est vite ravalée par notre piètre performance systémique: un véritable «drame humain» que cette succession d'échecs scolaires, réagissait la semaine dernière le président de la CSQ, Réjean Parent.

Il est vrai que ces coups d'œil sont désolants et qu'il faut donc sans relâche remettre en question toutes les tentatives avortées d'améliorer la santé du système scolaire. Il faudrait toutefois savoir reconnaître que cette défaite collective assomme au passage tous les petits succès individuels — potentiellement inspirants — auxquels on s'empêche de rendre grâce, obnubilés que nous sommes par l'ampleur des revers.

On en veut pour preuve l'excentricité d'une région, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui a réussi en quelques années à renverser les statistiques: elle affiche maintenant un taux de décrochage de 14 % — deux fois plus faible que la moyenne provinciale —, la meilleure note au Québec!

Un épiphénomène? Plutôt une région qui a relevé ses manches, sans attendre que le «système» s'active pour elle. Depuis plus de dix ans, une véritable mobilisation s'est effectuée autour de la réussite des élèves. Des écoles au milieu communautaire, en passant par les entreprises, les parents et le milieu de la santé, tout le monde a compris que la vitalité du secteur passait inévitablement par des actions concrètes pour faire diminuer les échecs scolaires. Mais ne cherchez pas cette histoire dans les statistiques officielles: trop belle pour être vraie, elle ne cadre pas avec le désenchantement aujourd'hui de mise.

machouinard@ledevoir.com

L'Inde touchée

De toutes les caractéristiques propres à l'attentat commis hier à Kaboul, celle qui retient toutes les attentions s'appelle l'Inde. Un, parce que, de toutes les nations qui ne participent pas aux opérations de la coalition militaire, l'Inde est de loin la plus active sur les fronts politique, culturel et surtout économique. Deux, parce que le dynamisme déployé par New Delhi depuis le renversement des talibans agace au plus haut point un pays qui tient à se doter d'une profondeur stratégique en Asie centrale. Il s'agit évidemment du Pakistan.

Pour tous les observateurs, à commencer par le ministre afghan de l'Intérieur et certains membres du cabinet indien, il est probable que les services secrets pakistanais ont participé à l'explosion d'hier, soit dit en passant la plus ample depuis qu'Hamid Karzai est président.

Leur argument? La charge employée, le modus operandi et la cible recherchée, soit l'attaché militaire de l'Inde, permettent d'avancer l'implication d'experts pakistanais en ces choses, les talibans n'ayant pas une maîtrise totale de tous les aspects inhérents à ce type d'opération.

Il est vrai que, depuis la chute du régime des talibans, l'Inde et l'Afghanistan se sont rapprochés à la vitesse grand V. Entre Karzai et le gouvernement indien, les affinités se sont conjuguées au pluriel, et non au singulier, dès la minute qui a suivi le départ, obtenu à la force du poignet, des talibans. Outre le fait qu'il a étudié en Inde, Karzai n'avait pas oublié et n'a toujours pas oublié que, lorsque les talibans étaient au pouvoir, ils étaient soutenus par le Pakistan, alors que l'Inde approvisionnait en fusils et autres l'Alliance du nord du commandant Massoud.

Toujours est-il que, au cours des six dernières années, l'Inde s'est révélée être l'un des principaux bailleurs de fonds de l'Afghanistan. Infrastructures routières, écoles, réseau hospitalier, peu de secteurs ont été négligés par New Delhi, qui a vu dans la déroute des talibans l'occasion rêvée de réduire quelque peu les agissements du Pakistan et de certains de ses alliés sur un terrain très sensible... le Cachemire. Précisons que des contingents de militants islamistes sont entraînés en Afghanistan, armés par le Pakistan, avant d'être parachutés au Cachemire.

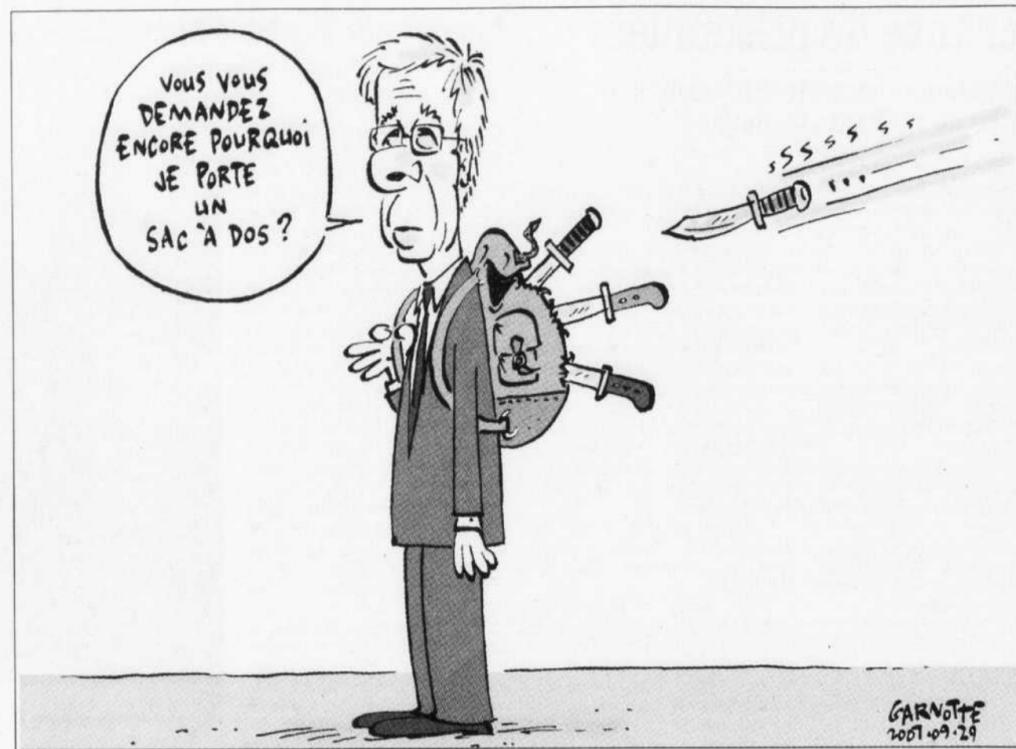
Symbole de ce renforcement de liens étroits entre New Delhi et Kaboul, Karzai critique le Pakistan et ses responsables avec une régularité métronomique. Il ne se passe pas un mois sans qu'il pointe du doigt la politique bienveillante qu'observe Islamabad à l'égard des talibans qui ont fait des provinces du nord du Pakistan leur sanctuaire.

Cela rappelé, on retiendra qu'au cours de la dernière année certains des consulats que l'Inde a rouverts ainsi que des citoyens indiens travaillant pour de gros projets ont été visés par les talibans. Mais, jusqu'à présent, les installations situées dans la capitale, Kaboul, avaient été épargnées. Depuis hier, ce n'est évidemment plus le cas. Pour Karzai, cet attentat a ceci de singulier qu'il met en relief la fragilité qui est la sienne, ou plutôt il le confirme avec éclat ce qui se dit depuis plusieurs mois. A savoir qu'il est le maire de Kaboul et non le président de l'Afghanistan, tellement lui et la coalition internationale peinent à sécuriser un pays où, fait important, le nombre des soldats tués au cours du mois de juin vient de dépasser pour la première fois celui enregistré en Irak. C'est dire.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



REPRISE

LETTRES

Cela saute aux yeux

Même à travers la fenêtre de la télévision, à l'occasion d'un spectacle comme *Rencontres* diffusé vendredi soir à Radio-Canada pour les 400 ans de Québec, la vitalité et l'originalité du peuple québécois sautent aux yeux. Impossible de douter qu'il remportera avec force bien d'autres combats.

C'est en regardant les gens qu'on le comprend. La politique et ses tergiversations traitent en arrière, empêtrées dans les formalités. Comme on serre son enfant dans ses bras pour le sentir bien vivant, c'est en regardant les Québécois que j'ai la certitude de leur avenir. J'attends du politique qu'il rejoigne le peuple au plus vite.

France Marcotte
Montréal, le 5 juillet 2008

Et avant Champlain?

Québec est en liesse. On y fête le 400^e de sa fondation. Même si on a fait quelque peu cas de la présence amérindienne, depuis le 3 juillet on semble avoir occulté que ce territoire était déjà habité et qu'il y vivait des sociétés structurées nomades, semi-nomade ou bien sédentaires. Certains diront: «Oui, mais c'est la fondation de Québec qu'on fête.» Mais la fondation de quoi, au juste? Champlain et son habitation n'étaient au début qu'un établissement fortifié qui servait de poste de traite.

Les Amérindiens, avec raison, n'ont pas toujours apprécié qu'on s'installe sur leur territoire. Comme quoi, au début, la présence française était passablement moins nombreuse que la présence amérindienne.

Pourquoi est-ce que je souligne ce fait? Parce qu'il faut se rendre compte que si Champlain n'avait pas créé des relations pacifiques avec les Amérindiens, jamais Québec n'aurait pu deve-

nir ce qu'elle est devenue.... Il fallait absolument des alliances. C'est précisément ce que Champlain a fait après son établissement en terre amérindienne.

Comment peut-on oublier que la principale activité à cette époque était le commerce de la fourrure et que plusieurs des Français qui sont venus en terre d'Amérique étaient avant tout des trappeurs? Trappeur, ça signifiait vivre à l'amérindienne, parcourir les bois, vivre parmi les Amérindiens et tout apprendre d'eux, sans quoi jamais encore une fois ils n'auraient réussi.

Sans nier qu'on puisse fêter le 400^e de Québec, je tenais à rappeler ces faits qui relèvent de l'histoire de Québec et du Québec, autant que l'arrivée des «filles du Roi» et que tout autre événement lié à notre passé de colonisation.

Le Québec pourrait alors, à ce sujet, utiliser à bon escient sa devise: «Je me souviens».

Viviane Blouin
Le 5 juillet 2008

Minable, vraiment?

Le maire de Québec, Régis Labeaume, a traité de minable le militant Francis Dupuis-Déri. Celui-ci a-t-il assassiné ou violé quelqu'un, posé quelque autre acte répréhensible? Non, il a crié des slogans antimilitaristes devant l'hôtel de ville de Québec, où se tenait une cérémonie pour des soldats.

Il n'a rien cassé. Il a seulement crié (même cela ne doit pas être facile pour lui, sa sœur étant une militaire ayant combattu en Afghanistan). Non seulement l'homme n'est pas minable, mais il a le courage de ses convictions et il les exprime librement dans un pays démocratique.

Je ne connaissais pas le maire Labeaume. Je le connais un peu mieux maintenant.

Sylvio Le Blanc
Montréal, le 5 juillet 2008

Et les autres otages?

Certes, je ne puis que me réjouir de voir Ingrid Betancourt libérée, ainsi que les 14 otages qui ont été libérés avec elle. Ce que je trouve par contre dommage, c'est que, peut-être malgré elle, sa libération pèse plus lourd dans la balance que les autres otages, dont on n'a mentionné que les trois otages américains.

Qu'en est-il des 700 autres? Ces «quelques» otages qui ne font pas la une des journaux mais dont l'existence est réelle, trop réelle. La possibilité d'être face à cette violence hante une grande partie de la population colombienne. Ce sont les enlèvements des membres de leurs familles qui poussent un grand nombre de Colombiens à quitter leur pays. Ce sont les menaces, tant du côté des FARC que du côté des paramilitaires — qu'il ne faudrait surtout pas oublier — qui entraînent de jeunes étudiants, avec des membres de leurs familles, à quitter leur pays.

Je peux comprendre qu'une libération «hollywoodienne» attire l'attention des grands médias, et que puis-je dire là-dessus? Tant mieux si cela peut aider à sensibiliser la population mondiale envers une violence inhumaine à laquelle les Colombiens font face depuis trop longtemps. L'effet pervers, toutefois, c'est de diminuer l'importance des «autres» otages, les otages «non-politiques», les «non-Américains», les «non-Franco-Colombiens». Bref, les otages issus de différentes sphères de la société colombienne.

Faut-il en effet être franco-colombien(ne) ou américain(e) pour qu'on accorde de l'importance aux libérations? Jusqu'où va-t-on banaliser la violence? La belle «dignité humaine» tant prônée par la modernité n'est-elle qu'occidentale? Faudrait-il en déduire que le témoignage d'Ingrid Betancourt ou des otages américains est plus important que celui des autres?

Maria Hotes
Montréal, le 7 juillet 2008

LIBRE OPINION

Henry Morgentaler: héros ou criminel?

RAYMOND GRAVEL
Prêtre-député du Bloc québécois dans Repentigny

L'annonce faite par la gouverneure générale, Michaëlle Jean, de remettre l'Ordre du Canada au D^r Henry Morgentaler a suscité de vives réactions tout à fait opposées. Pour les uns, il s'agit d'une reconnaissance destinée à un grand humaniste et à un défenseur du droit des femmes au libre choix en matière d'avortement; pour les autres, c'est une décoration pour un criminel notoire, un assassin d'enfants, un être hideux, perfide et démoniaque qui mérite les foudres de l'enfer éternel.

Personnellement, ça me bouleverse d'entendre des propos aussi extrêmes et aussi contradictoires sur une même personne. Dire que Morgentaler est un héros et le plus grand humaniste du XX^e siècle, c'est charrié un peu, beaucoup... Mais dire en même temps que c'est un criminel, un assassin et qu'il est responsable de la situation actuelle du trop grand nombre d'avortements, c'est charrié tout autant.

Qu'on le veuille ou non, ce médecin a travaillé sans relâche à faire de l'avortement un acte médical légal, afin d'aider des femmes pauvres et démunies à mettre fin à une grossesse qu'elles ne peuvent assumer. Combien de femmes ont été charcutées clandestinement, au risque de leur santé et même de leur vie, à cause d'un viol ou d'une incapacité à mettre au monde un enfant? Morgentaler avait la conviction profonde qu'il devait aider ces femmes, en leur permettant l'accompagnement médical nécessaire pour mettre fin à la barbarie à laquelle elles s'adonnaient, parce qu'elles ne pouvaient faire autrement.

Malheureusement, la lutte du docteur Morgentaler pour le droit à l'avortement nous a fait perdre conscience du vide juridique quant aux droits du fœtus; ce qui a donné lieu à une banalisation de l'avortement. Mais attention! Le D^r Morgentaler n'est pas responsable de l'impunité de nos gouvernements successifs, qui

ont été incapables de promouvoir la vie et de la favoriser par des programmes et des ressources qui permettraient aux femmes de mettre au monde l'enfant qu'elles portent.

Que la Cour suprême du Canada dise que le fœtus, sur le plan juridique, n'a aucun droit est une chose; mais sur le plan humain et moral, il en a sûrement, et le dire ouvertement, ce n'est pas rétrograde, ni porter atteinte à la liberté des femmes, qui ont aussi la responsabilité de porter la vie. C'est pourquoi l'avortement ne peut être banal, même s'il est légal et nécessaire dans certains cas.

Et, dans les cas où il y a avortement, l'État se doit de préserver la santé, la dignité et l'intégrité de la femme, car l'avortement n'est jamais un choix heureux pour la mère, de sorte que celle-ci devrait recevoir l'aide psychologique nécessaire pour limiter les séquelles et pour éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise.

Par ailleurs, diaboliser le docteur Morgentaler, comme certains chrétiens catholiques le font, c'est manquer de jugement et c'est faire preuve d'irresponsabilité quant à la situation actuelle qui est la nôtre. Nous sommes tous concernés par l'avortement. Il nous appartient donc d'éduquer, d'accompagner, de responsabiliser nos jeunes, pour qu'ils puissent vivre leur sexualité de façon responsable.

Ce n'est sûrement pas en recriminalisant l'avortement qu'on peut régler le problème. Les règles et les interdits ne font qu'infantiliser les gens. C'est pourquoi j'invite les dirigeants de l'Église catholique à montrer plus de modération dans leurs commentaires. Il me semble qu'il y a des nuances à faire, concernant le D^r Henry Morgentaler, si on veut rassembler les uns et les autres autour d'une politique commune qui respecterait, à la fois, la vie et la dignité des femmes et celles des enfants à naître. Ce n'est sans doute pas en polarisant le débat sur la banalisation, d'une part, et sur la recriminalisation, d'autre part, que nous trouverons un terrain

d'entente et que nous pourrions espérer travailler à la culture de la vie et au respect de la liberté et de la responsabilité des hommes et des femmes d'aujourd'hui.

Aussi, il serait dangereux de condamner Henry Morgentaler pour génocide ou pour crime contre l'humanité parce qu'il serait responsable de la mort de milliers de fœtus humains, comme il serait injuste de condamner l'Église qui, en refusant l'usage du condom aux pays d'Afrique, aurait provoqué la mort de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ayant contracté le virus du sida. Il est vrai qu'il nous faut nous préoccuper des enfants à naître, mais il ne faudrait surtout pas négliger ceux qui sont déjà nés et qui vivent dans la misère et dans la pauvreté, jusqu'à mourir de faim, à cause de l'insensibilité des pays riches comme le nôtre.

Il ne nous appartient pas de juger le D^r Henry Morgentaler en lui refusant la distinction de l'Ordre du Canada pour son combat pour les femmes qui vivent le drame d'une grossesse non désirée. Lui refuser une telle reconnaissance, c'est non seulement porter un jugement sur lui, mais c'est aussi fermer les yeux sur la mort tragique annuelle de ces milliers de femmes et les séquelles physiques et psychologiques de millions d'autres à qui on refuse le droit de vivre dans la dignité et la justice.

Pour ceux et celles qui ont le jugement facile et la condamnation rapide, peut-être pourraient-ils s'inspirer du commentaire d'un évêque du V^e siècle, saint Astère d'Amasée, qui disait: «Vous donc qui êtes durs et incapables de douceur, apprenez la bonté de votre Créateur et ne soyez pas pour vos compagnons de service des juges amers et des arbitres, en attendant que vienne celui qui dévoilera les replis des cœurs et attribuera, lui, le maître tout-puissant, à chacun sa place dans la vie de l'au-delà. Ne portez pas de jugements sévères afin de n'être pas jugés de même et transpercés par les paroles de votre propre bouche comme par des dents acérées...»

IDÉES

Après sa mort, que reste-t-il de Jesse Helms ?

FRÉDÉRIK GAGNON

Professeur de science politique et directeur adjoint de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand à l'Université du Québec à Montréal

Il était contre le mouvement des droits civiques et les droits des homosexuels, l'avortement et le communisme, le traité anti-missiles balistiques (ABM) et le Protocole de Kyoto. Il prenait un malin plaisir à s'opposer aux projets de ses collègues libéraux, ce qui lui avait valu d'être surnommé le «sénateur non» par la presse. Mais Jesse Helms s'en moquait: «Ce que le New York Times dit de mon sujet m'indiffère et cela indiffère également ceux que je représente.»

Le sénateur américain de la Caroline du Nord, décédé vendredi dernier, avait l'appui des conservateurs de son État et il a défendu leurs intérêts envers et contre tous durant ses trente années passées au Capitole. C'est d'ailleurs le principal legs de Helms: avoir aidé le mouvement conservateur à devenir l'une des principales forces politiques aux États-Unis. Ses admirateurs s'en réjouissent et sculpteraient volontiers le visage de leur idole dans la pierre du mont Rushmore! Mais le décès du sénateur peut également symboliser l'idée que sa vision est surannée.

Un conservateur convaincu

Jesse Helms était un entêté: il n'a jamais fait de compromis sur ses convictions et c'est pourquoi la droite juge qu'il est un «joyau national» et un «héros». D'autres affirment qu'il aurait été un grand président conservateur, à l'image de Ronald Reagan. Né à Monroe, en Caroline du Nord, en 1921, Helms découvre son attachement pour la pensée conservatrice au début des années 1940.

Editorialiste à la radio et à la télévision locales de Raleigh durant les années 1960, il utilise sa tribune pour dénoncer le libéralisme, qui domine alors le paysage politique. Il accuse le gouvernement de ne pas en faire assez pour vaincre le communisme et dénonce les programmes de lutte contre la pauvreté et l'injustice raciale que préconise Johnson. Helms sera d'ailleurs qualifié de «raciste» à plusieurs reprises au cours de sa carrière — et avec raison. C'est notamment le cas en 1983, quand il s'oppose à la loi prévoyant une journée fériée en l'honneur de Martin Luther King.

Élu au Sénat en 1972, il promet de faire «dérailer le train du libéralisme» et de réduire la taille du gouvernement. Mais rares sont les membres du Congrès qui rallient sa cause au départ. Dans ses mémoires, le sénateur écrit que les conservateurs sont si peu nombreux durant les années 1970 qu'on peut «les réunir dans une cabine téléphonique!»

Il décide donc de contribuer à la puissance du mouvement: il étudie les règles et procédures du Sénat et finit par les connaître sur le bout de ses doigts, organi-

se régulièrement des rencontres avec les autres conservateurs du Congrès et crée des organisations qui, comme le National Congressional Club, promeuvent les idées de droite et amassent des fonds pour les futurs candidats.

Le triomphe de Helms et de son idéologie

Le «sénateur non» voit ses efforts récompensés en 1994, quand le Parti républicain obtient le contrôle des deux chambres du Congrès pour la première fois en plus de quarante ans. Cette victoire lui permet d'obtenir la présidence de la commission du Sénat sur les relations extérieures, poste qu'il occupera jusqu'en 2001.

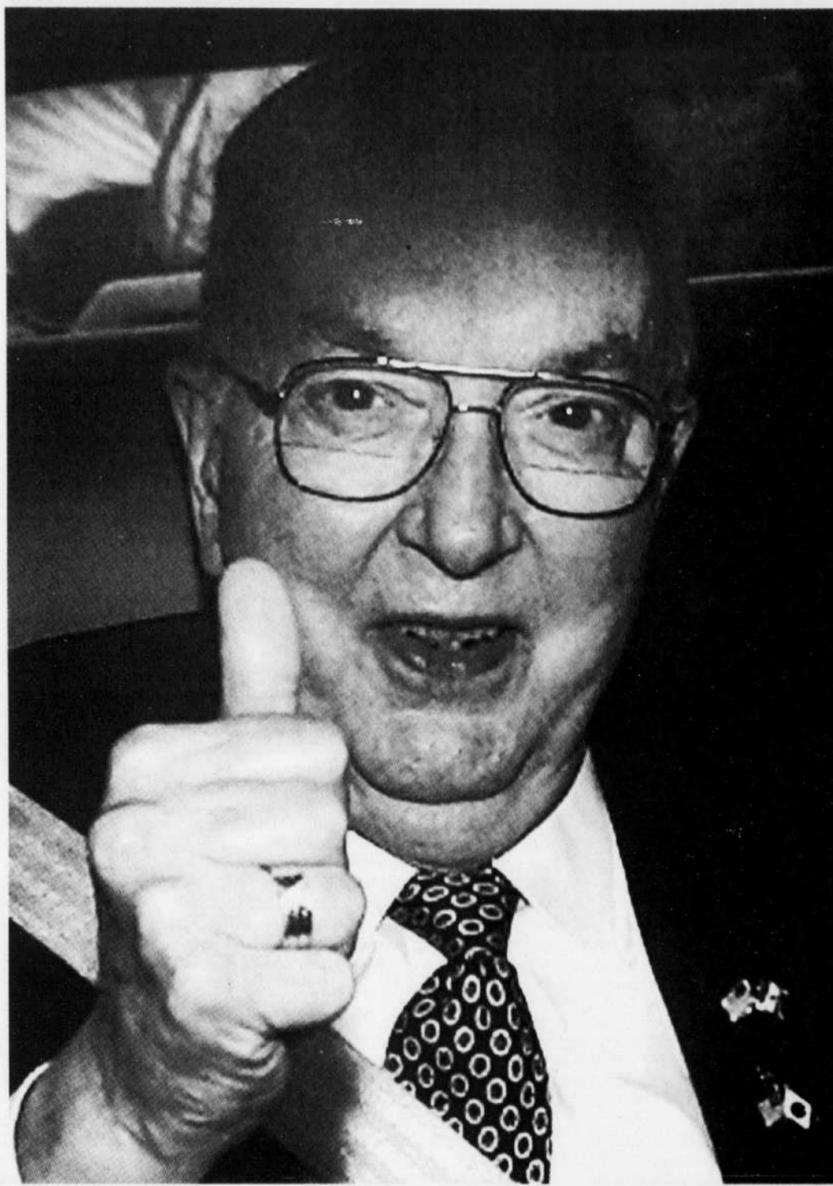
Helms devient dès lors l'un des principaux adversaires du président Bill Clinton, qu'il force à adopter une politique étrangère conservatrice. Au menu: sanctions économiques contre Cuba, amputation du département d'État, réduction des contributions financières américaines à l'ONU et rejet du Traité d'interdiction totale des essais nucléaires. L'influence de Helms rappelle celle des poids lourds qui ont occupé la présidence de la commission sur les relations extérieures avant lui, soit Henry Cabot Lodge, l'un des responsables du rejet américain du Traité de Versailles, Arthur Vandenberg, l'allié du président Truman au début de la guerre froide, et J. William Fulbright, le pilier du mouvement d'opposition à la guerre du Vietnam.

Déroute du mouvement conservateur

L'influence de Helms continue à se faire sentir après son départ du Sénat en 2003. Plusieurs soulignent, entre autres, que la politique étrangère de George W. Bush reflète sa vision. Le sénateur s'est aussi assuré qu'une relève poursuivrait son combat après sa mort. Non seulement a-t-il appuyé la candidature de la républicaine conservatrice Elizabeth Dole pour le remplacer au Sénat, mais plusieurs de ses anciens adjoints portent aujourd'hui son message à des postes d'influence à Washington. C'est notamment le cas de Marc A. Thiessen, l'ancien porte-parole de Helms, qui a été rédacteur de discours pour le ministre de la Défense, Donald Rumsfeld, et pour le président Bush.

Le décès de Helms soulève cependant la question de l'avenir du mouvement qu'il a aidé à mettre au monde. Ébranlée par les politiques de Bush et les déboires des majorités républicaines après 1994, la droite américaine est actuellement en déroute. La campagne présidentielle de 2008 démontre que les Américains n'ont pas la tête aux idées de Helms: le meneur de la course, Barack Obama, tient un discours très différent de celui de George W. Bush — et aux antipodes de celui du sénateur.

Qui plus est, les républicains ont choisi leur candidat le plus modéré pour les représenter en novembre, préférant John McCain à des politiciens plus à droite comme Mike Huckabee, Fred Thompson et Mitt Romney. Est-ce à dire que le mouvement conservateur passera bientôt l'arme à gauche comme Helms?



Jesse Helms a profondément marqué la droite américaine.

ARCHIVES REUTERS

Libération d'otages en Colombie

Motifs de réjouissance et zones d'ombre

PASCAL PARADIS

Directeur général d'Avocats sans frontières Canada

Avocats sans frontières Canada (ASF) se réjouit de la libération, mercredi dernier, de quinze otages détenus par les Forces armées révolutionnaires de la Colombie (FARC), dont l'ex-candidate à la présidence Ingrid Betancourt.

Plusieurs des personnes libérées étaient détenues depuis des années dans des conditions inhumaines. C'est une grande joie et un soulagement pour tous de les voir de nouveau réunies avec leurs proches.

C'est également un événement positif pour la Colombie. Bien que certains émettent des doutes sur le fait que le paiement d'une rançon ait été négocié ou non, on sait pour l'instant officiellement que la libération est le fruit d'une opération sans bavure de l'armée colombienne, apparemment réalisée sans recours à la force, et qui porte un dur coup aux FARC, le principal groupe armé illégal de la guérilla colombienne qui se rend coupable d'atroces violations des droits humains depuis des années.

Malgré cet événement heureux, la situation est encore grave en Colombie, où non seulement la guérilla mais également les paramilitaires, des groupes armés illégaux dits de droite, continuent d'agir, parfois avec l'appui de l'État. Les défenseurs des droits humains sont également systématiquement victimes de menaces, d'intimidation et d'agressions. Ainsi, dans les derniers jours, au moins deux autres syndicalistes et trois défenseurs des droits humains ont été assassinés, alors que des menaces ont été lancées contre divers individus et organisations.

Conséquences désastreuses

S'appuyant sur son expérience issue d'une douzaine de missions en Colombie depuis 2003, ASF a publié en décembre 2007 un rapport d'observation sur la situation de la justice et des avocats défenseurs des droits humains en Colombie. Ce rapport contient les témoignages sur des cas récents qui démontrent que les agressions et les actes de violence contre les défenseurs des droits humains continuent, notamment les assassinats et les tactiques de menace ou d'intimidation qui ont pour conséquence le déplacement forcé ou l'exil.

Malheureusement, le domaine de la justice est loin d'être le seul à faire l'objet de constatations aussi dramatiques. La Colombie est un pays où fait rage depuis plus de 40 ans un conflit civil armé aux proportions effarantes. L'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Organisation des États américains (OEA) estiment que la situation des droits humains en Colombie est l'une des plus graves dans l'hémisphère.

Les statistiques de l'ONU, de l'OEA et de plusieurs grandes organisations internationales convergent toutes vers les mêmes conclusions: le conflit colombien



ARCHIVES REUTERS

Ingrid Betancourt

bien cause la mort violente de plusieurs personnes par jour, encore plus du côté des civils non armés que des combattants des forces de l'ordre, de la guérilla ou des paramilitaires. Le nombre de personnes déplacées de force à l'intérieur du pays s'élève aujourd'hui à près de 3,7 millions, soit environ 9% de la population du pays.

Une partie d'un grand problème

La guérilla, notamment les FARC, est responsable d'une partie de ces crimes, dont les enlèvements et les déplacements forcés, et ASF les dénonce avec force. Tant mieux si leur capacité de nuisance et leur influence vont en diminuant. Leur éradication ou leur reddition contribuera grandement à l'atteinte de la paix. Cependant, les FARC ne constituent qu'une partie du problème colombien.

En réalité, les paramilitaires constituent une menace terroriste aujourd'hui encore plus grande dans ce pays. Ils sont désormais responsables d'un nombre effarant de violations des droits humains. On parle de massacres de populations civiles, d'assassinats (notamment de membres et de leaders de groupes ciblés tels que syndicalistes, paysans, autochtones, journalistes, partis d'opposition, élus municipaux, juges, avocats, défenseurs des droits humains, etc.), d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées, de menaces et d'intimidation, etc. Malheureusement, l'État colombien n'est pas lui non plus exempt de reproches.

Responsabilité de la Colombie

Des décisions de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et des tribunaux colombiens ont en effet établi hors de tout doute que l'État colombien se

rend lui-même responsable de violations des droits humains et que des liens entre divers paliers de l'État et les paramilitaires (les milices armées illégales qui commettent les crimes les plus atroces à travers le pays) continuent d'exister. Ces liens sont maintenant révélés au grand jour, avec une vague sans précédent d'arrestations, d'inculpations et de peines d'emprisonnement à l'encontre de membres du Congrès, de politiciens locaux, de fonctionnaires publics et de membres des forces de l'ordre, pour la plupart liés au parti au pouvoir.

De fait, ces arrestations et inculpations touchent aux plus hauts niveaux du gouvernement et l'entourage du président colombien actuel, Álvaro Uribe Vélez. Le cousin du président et la famille de sa ministre des Affaires étrangères ont entre autres été impliqués dans le scandale de la «parapolitique». Mais l'un des cas les plus symboliques est certainement celui de Jorge Noguera, directeur du Département administratif de la sécurité (le DAS, en quelque sorte l'équivalent de la Gendarmerie royale du Canada) et chef de campagne du président Álvaro Uribe Vélez en 2002. Accusé d'avoir laissé infiltrer le DAS par les paramilitaires et d'avoir collaboré avec eux, notamment en leur remettant des listes de syndicalistes à faire assassiner, il a été destitué et la Cour suprême l'a fait emprisonner dans l'attente de son procès.

Réjouissance mais vigilance

Le gouvernement refuse cependant toujours de faire arrêter, d'accuser ou de punir plusieurs membres des forces publiques et de l'appareil étatique dont la responsabilité relativement à de graves violations des droits humains a été établie par des tribunaux. Dans la même veine, les paramilitaires prétendent démobilités continuent de commettre des crimes sans nom, de terroriser les populations locales et de contrôler des pans entiers de l'économie et de la vie politique locale, régionale et nationale.

Preuve frappante de l'état lamentable des droits humains en Colombie, s'il en fallait une autre: le *National Post* avançait, dans son édition du 17 juin 2008, que même les diplomates canadiens en poste à Bogotá ont reçu des messages de menace de la part des paramilitaires.

En bref, la Colombie demeure un État où la primauté du droit, la justice et la lutte contre l'impunité sont mises à mal, où le gouvernement ne respecte pas ses obligations internationales en regard aux droits humains. La légitimité de l'élection d'Álvaro Uribe Vélez pourrait même être remise en question par la Cour suprême de la Colombie en raison des liens entretenus par certains de ses proches et des membres de son gouvernement avec les paramilitaires.

En ce moment de réjouissance, ASF invite donc la communauté internationale et les autorités canadiennes à demeurer vigilantes relativement à la situation des droits humains en Colombie.

Montréal en liesse le 8 juillet ?

CHRISTIAN GAGNON
Montréal

Plusieurs ont récemment reproché avec véhémence au premier ministre Stephen Harper et à la gouverneure générale Michaëlle Jean de répéter ici et à l'étranger que «la fondation de Québec, c'est la fondation de l'État canadien», que «Samuel de Champlain est le tout premier gouverneur du Canada» et que «le 400^e anniversaire de Québec, c'est la fête de tous les Canadiens».

D'aucuns y ont vu une pure propagande visant à empêcher que, au terme de ces festivités, un plus grand nombre de Québécois ne s'identifient à la nation québécoise plutôt qu'à la canadienne. On peut certes s'offusquer de ce révisionnisme qui fait reculer la naissance du Canada de 1867 à 1608. Mais pourquoi ne pas plutôt laisser à nos institutions fédérales le soin de trébucher dans leurs propres contradictions?

Ainsi, à l'avenir, lorsque tous les 1^{er} juillet le premier ministre s'exclamera «Happy Birthday Canada!» sur la colline parlementaire à Ottawa, il faudra désormais conclure qu'il s'y est pris deux jours à l'avance. Mieux encore, le 26 juillet prochain, c'est à Louisbourg (Nouvelle-Écosse) que l'argent des contribuables fera courir les foules. «En 2008, le lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg célébrera le 250^e anniversaire du second siège de Louisbourg. Ce siège a été un tournant décisif dans la guerre de Sept Ans et a ouvert la voie à l'attaque de Québec par la mer l'année suivante. James Wolfe s'est distingué au cours du siège en tant que l'un des trois commandants de division et devait devenir l'année suivante le commandant des forces terrestres britanniques qui attaqueront Québec», nous annonce fièrement l'Institut Louisbourg de l'Université du Cap-Breton, coorganisateur des célébrations avec Parcs Canada, organisme sous la responsabilité du ministère du Patrimoine canadien. Ce 26 juillet, tous les Québécois-Canadiens seront invités à chérir ce jour où, il y a 250 ans, le brigadier général Wolfe se frotta les mains d'aise à l'idée de bientôt attaquer Québec.

Mais, au fait... une autre date historique de juillet 2008 a échappé à l'attention de nos bienveillants experts fédéraux en *nation-building*. Le 8 juillet prochain marquera les 250 ans de la bataille de Carillon. Ce jour-là, les quelque 3600 hommes de Montcalm mirent en déroute 16 000 soldats britanniques ayant pris d'assaut le fort de Carillon (aujourd'hui Ticonderoga, dans l'État de New York).

Ce haut fait d'armes stoppa net l'invasion anglaise de la Nouvelle-France par le sud. C'est même la bannière de ce glorieux régiment qui est à l'origine de l'actuel drapeau du Québec. Grâce à cette victoire, Ville-Marie demeura française un an de plus. Et si des Montréalais francophones s'avaient d'organiser des célébrations grandioses pour cet autre 250^e anniversaire? Parions que la chose serait jugée de plus mauvais goût.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoit Mungier (responsable du site Internet), Emilie Folié-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Durozet (correcteurs) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma/Isabelle Paré (culture) ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste) ; à l'information politique : Hélène Buzzetti (directeur), Manon Derome, Olivier Spéziel (Québec), Monique Bherer (Ottawa) ; LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Julie Chretien (directrice secrétaire), Marlene Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Genevieve Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebak, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Berrubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematis, Olivier Zuida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaujeu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphane Rivier (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furuy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjoints administratifs), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

KABOUL

SUITE DE LA PAGE 1

aux «ennemis de la forte amitié» qui unit les deux pays. «Par cette attaque lâche, les ennemis de la paix en Afghanistan ont voulu nuire aux relations de l'Afghanistan avec le reste du monde, et en particulier avec l'Inde», a-t-il déclaré.

Le ministre afghan de l'Intérieur a pour sa part déclaré dans un communiqué: «Nous croyons que cette attaque a été menée en coordination et en consultation avec un service de renseignement actif dans la région.»

Toutefois, ni le porte-parole de ce ministère ni le chef de l'Etat n'ont mentionné spécifiquement le Pakistan, que les autorités de Kaboul ont déjà blâmé à plusieurs reprises pour la violence qui sévit en Afghanistan.

Hamid Karzaï, qui a fait une partie de ses études en Inde pendant ses années d'exil, entretient de meilleures relations avec ce pays qu'avec le Pakistan voisin.

Le président afghan s'y est rendu à quatre reprises depuis son retour dans son pays, dont il a pris les rênes, à la fin de 2001.

Depuis cette date, l'Inde est devenue un important contributeur — à la hauteur de 850 millions, si elle tient ses promesses — à la reconstruction de

l'Afghanistan, où elle a ouvert plusieurs consulats.

Les Indiens participent notamment à la construction d'une ligne de transmission électrique ainsi que d'une route dans la province de Nimroz, dans le sud-ouest de l'Afghanistan. New Delhi y a envoyé quelque centaines de paramilitaires afin de protéger ses ressortissants, qui ont déjà été ciblés par des insurgés.

Même si ce chantier se trouve plus près de l'Irak que du Pakistan, Islamabad voit d'un mauvais œil la présence de ces paramilitaires indiens dans une province afghane qui est frontalière du Baloutchistan pakistanais, qu'il a du mal à contrôler.

La question du transit des marchandises entre l'Afghanistan et l'Inde, via le Pakistan, constitue aussi une importante pomme de discorde entre Kaboul et Islamabad.

L'Afghanistan, est-il nécessaire de le rappeler, tient son importance stratégique de sa situation de carrefour entre le sous-continent indien, le Moyen-Orient et l'Asie centrale.

Un porte-parole des talibans joint au téléphone par des agences de presse, Zabiullah Moudjahid, a démenti toute implication de la milice intégriste dans l'attentat. «Quand nous perpétons un attentat-suicide, nous le confirmons, a-t-il dit. Les talibans n'ont pas commis celui-ci.»

Ces derniers ont l'habitude de revendiquer les attentats qui infligent des pertes aux soldats étrangers ou aux forces de sécurité — armée et police —

afghanes et de se désolidariser de ceux qui tuent surtout des civils.

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Shah Mehmood Qureshi, a de son côté «condamné le terrorisme sous toutes ses formes».

Six attentats depuis janvier

Plusieurs attentats ont été commis à Kaboul depuis la chute du régime des talibans à l'automne 2001, la plupart au cours des deux dernières années. Six d'entre eux ont été commis depuis le début de 2008, dont une audacieuse tentative d'assassinat du président Karzaï, en avril.

L'attaque d'hier est la plus meurtrière à survenir dans le pays depuis celle qui a fait plus de 100 morts en février dans la province de Kandahar.

L'ambassade indienne est située dans le quartier Shar-e Nau, où se trouvent plusieurs autres missions diplomatiques mais où la circulation automobile et piétonne est intense, contrairement au principal quartier diplomatique, situé plus loin du centre-ville.

Elle se trouve aussi à proximité du ministère de l'Intérieur afghan, qui avait été la cible d'un attentat en septembre 2006.

L'une des victimes de l'attentat d'hier est l'attaché militaire et général de brigade Ravi Dutt Mehta, qui était en poste à Kaboul depuis la mi-février, a noté l'agence Press Trust of India. Le fait qu'il semblait visé, de même que la forte charge utili-

sée, ont incité plusieurs commentateurs écrivant dans des médias indiens à évoquer une possible implication des services secrets pakistanais.

Le président afghan et le premier ministre indien, Manmohan Singh, se sont entretenus au téléphone hier. «L'amitié entre les peuples de l'Afghanistan et de l'Inde a de profondes racines historiques et elle devient plus forte et plus étendue avec chaque jour qui passe», a déclaré Hamid Karzaï dans un communiqué. Selon ce texte, M. Singh a répondu que l'attentat ne parviendrait «d'aucune manière à décourager le peuple indien d'aider l'Afghanistan».

L'attaque a été condamnée par l'Organisation des Nations unies et par les grandes capitales du monde. Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Afghanistan, Kai Eide, a parlé d'un «crime lâche et haineux» que rien ne peut excuser.

Jaap de Hoop Scheffer, le secrétaire général de l'OTAN, dont quelque 50 000 soldats sont à l'œuvre en Afghanistan, a de son côté appelé «toutes les parties à rester calmes devant cette provocation», ajoutant: «L'Alliance est déterminée à continuer sa mission pour aider à apporter la sécurité et la stabilité en Afghanistan, y compris contre le fléau du terrorisme.»

Au cours du mois de juin, plus de soldats occidentaux ont trouvé la mort en Afghanistan qu'en Irak.

Le Devoir
avec Reuters, Associated Press et l'Agence France-Presse

FRANCOPHONIE

SUITE DE LA PAGE 1

(Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Guinée Bissau, Haïti, Mauritanie, RCA, RDC, Rwanda), ils ne l'ont jamais été pour des «violations massives de droits». Les députés signalent que, dans son dernier rapport annuel, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a signalé plusieurs violations importantes dans une quinzaine de pays de la Francophonie. Diplomates, les députés Turp et Bloche n'ont pas cité explicitement les Tunisie, Burundi, Rwanda, Maroc, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Sénégal, Liban, Égypte, etc., qui sont pointés du doigt dans plusieurs rapports, dont celui de la FIDH évoqué plus haut. Dans ces pays, on insiste MM. Bloche et Turp, on déplore des violations graves du «droit à la liberté d'opinion et d'expression, de la liberté de réunion et de manifestation et de la liberté d'association des défenseurs des droits et libertés dans les pays de la Francophonie», soulignent Bloche et Turp.

A leurs yeux, les instances de la Francophonie devraient donc prendre des «initiatives et des actions afin que cessent de telles violations». Jusqu'à exclure un de ces pays du prochain Sommet, qui se tiendra à Québec, en octobre? «Ça devrait bien sûr aller jusque-là», estiment-ils.

Un rapport secret

Les élus se sont montrés critiques à l'endroit de la branche de l'OIF nommée Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'homme (DDHDP), qui possède un Observatoire plus précisément chargé de la surveillance en la matière. La résolution 53, adoptée hier en assemblée plénière de l'APF, demande que soit effectuée une «évaluation interne, externe ou indépendante» de cet organisme et que cette évaluation soit «transmise formellement à l'APF lors de la prochaine réunion de la commission politique».

Cette évaluation ne serait pas la première. La Cour des comptes française (l'équivalent du Vérificateur général) s'est intéressée à la DDHDP et à sa patronne d'alors, Christine Desouches, l'an dernier. Son rapport, accablant, déposé le 31 octobre 2007, est resté pratiquement secret depuis. *Le Devoir* en a obtenu copie en mars et nous en avons présenté les grandes lignes (dans notre édition du 29 mars). Hier, l'APF et des députés ont expliqué que, malgré les promesses de l'OIF, les parlementaires en n'avaient jamais reçu d'exemplaire (le document entier est téléchargeable à partir du site Internet du *Devoir*). La Cour des comptes y souligne «l'urgence de la mise en place d'un véritable contrôle interne structuré». Elle remarque aussi que Mme Desouches (fille de Maurice Ulrich, ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac; M. Ulrich fut sherpa du président auprès de la Francophonie), lorsqu'elle a atteint l'âge de la retraite, avait assumé son propre intérim. Période durant laquelle elle a reçu un salaire mensuel, une prime de cabinet et une indemnité mensuelle de représentation. «Au total, la rémunération versée [...] est supérieure au salaire mensuel perçu précédemment par cette même personne en tant que statutaire», peut-on lire dans le rapport.

Bien que sa gestion ait été durement critiquée dans ce rapport — et bien que l'OIF insiste sur les «importants changements» apportés depuis — Mme Desouches a été recrutée par le secrétaire général, M. Abdou Diouf, pour faire partie de son cabinet. Elle y occupe une fonction de «conseillère spéciale, affaires politiques et diplomatiques». Dans les milieux reliés à la Francophonie, plusieurs trouvent «particulier» que Mme Desouches se retrouve dans l'entourage de M. Diouf, après ce que la Cour des comptes a mis au jour. Quand *Le Devoir* a demandé à la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, ce qu'elle pensait de la situation, cette dernière a répondu sèchement: «Posez la question à la France...», puis s'est réfugiée dans un long silence.

Un membre du cabinet d'Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie, croisé hier en marge de l'APF, a soutenu qu'il fallait que «cette chasse aux sorcières» cesse et que «l'addition de talents» était l'objectif visé ici. Il a affirmé que Mme Desouches possédait une expérience inégalable en matière de droits de l'homme. «Cela dit, c'est à M. Diouf de composer son cabinet», a-t-il conclu.

Des élus, M. Turp encore, mais aussi, selon ce que nous avons appris, le libéral Henri-François Gauthrin (Verdun), déplorent que l'OIF ne rende pas des comptes directement devant les élus de l'APF. Le remplaçant de Mme Desouches, Hugo Sada, un ancien du cabinet de M. Diouf, a d'ailleurs fait faux bond aux députés, dimanche, «juste au moment où je voulais lui poser des questions», a déploré Daniel Turp.

Le Devoir

G8 Stephen Harper «trahit» les Canadiens sur la scène mondiale, dit Jack Layton

SUITE DE LA PAGE 1

le Mexique, la Corée du Sud, l'Inde et l'Australie — ne semble pas vouloir discuter de l'adoption de cibles spécifiques de réduction d'émissions polluantes avant la prochaine conférence des Nations unies sur les changements climatiques, qui aura lieu en 2009 à Copenhague, au Danemark.

Le communiqué, un document de quatre pages daté du 23 juin 2008 qui devrait constituer la base d'une déclaration conjointe qui sera diffusée plus tard cette semaine, indique qu'il serait «désirable» pour les participants d'entreprendre à ce moment des négociations dans le but d'adopter «un objectif à long terme de réduction des émissions mondiales, tout en gardant à l'esprit le principe d'équité». Il ne fait aucune mention de l'entente conclue l'an dernier pour «envisager sérieusement» une réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

Trahison du Canada

Le leader du Nouveau Parti démocratique à Ottawa, Jack Layton, a soutenu que le premier ministre Stephen Harper «trahit» les Canadiens sur la scène mondiale en faisant fi de l'adoption récente, par le Parlement, d'un projet de loi — proposé par M. Layton lui-même — qui prévoit un objectif de réduction, d'ici 2050, des émissions de GES de 80 % par rapport aux niveaux de 1990. Le projet de loi a été appuyé par tous les partis sauf le gouvernement minoritaire conservateur de M. Harper. Il est en attente de l'approbation du Sénat.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères du Japon a déclaré dimanche que le Japon espérait faire avancer le dossier de la lutte contre les changements climatiques, par rapport au sommet de l'an dernier en Allemagne et aux pourparlers de l'ONU tenus à Bali, en Indonésie, en décembre dernier.

Mais certains, dont le ministre canadien de l'Envi-

ronnement, John Baird, excluent déjà toute percée majeure au sommet de cette semaine. Et l'ébauche de communiqué n'a rien pour inciter à l'optimisme les groupes de défense de l'environnement.

Il y a donc impasse, au sein du G8, sur l'attitude à adopter envers la Chine et l'Inde, deux des plus grands pollueurs de la planète. Le Canada, les États-Unis et la Russie s'opposent notamment à tout pacte qui n'inclurait pas les grands pollueurs. Mais les pays européens du G8 estiment qu'ils doivent montrer l'exemple avant d'exiger des pays en développement qu'ils réduisent leurs émissions.

L'Afrique oubliée

Des paroles en l'air et des promesses vaines. Voilà ce qu'ont pour leur part reproché plusieurs pays d'Afrique au groupe sélect du G8, au premier jour du sommet. L'Afrique juge vitale l'aide que ces grandes économies pourraient fournir afin d'empêcher que l'envolée des prix des matières premières et la crise alimentaire n'aggrave la pauvreté du continent.

Les dirigeants américain, russe, britannique, français, allemand, italien, canadien et japonais avaient alors promis de doubler d'ici à 2010 leur aide au tiers-monde pour la porter à 50 milliards de dollars, l'Afrique devant bénéficier de la moitié de cette somme. En l'état actuel des choses, seuls 20 % des engagements pris à Gleneagles seraient tenus.

Face aux doléances des pays africains, l'Allemagne et la France ont proposé une solution: dresser un bilan chaque année.

Ainsi, l'idée, telle qu'avancée par la chancelière allemande Angela Merkel et le président français Nicolas Sarkozy, consisterait à demander chaque année aux conseillers des chefs d'État et de gouvernement du G8 chargés des dossiers africains de faire un bilan du respect des engagements des deux parties et aux Africains de procéder au même examen.

Les «sherpas» des dirigeants du G8 et leurs corres-

pondants africains se rencontreraient en début d'année pour croiser leurs notes, voir où en sont les engagements pris et «où ça pêche», de façon à redonner de la crédibilité aux chiffres avancés année après année par les sommets du G8.

«Cela permettrait d'attaquer l'année avec une espèce de tableau de bord de ce qui nous reste à accomplir avant le sommet de l'été suivant», explique l'entourage de Nicolas Sarkozy. «Ce n'est pas complètement calé. C'est une des formules possibles.»

Des manifestants rabroués

Pendant que les pays membres du G8 ainsi que ceux des pays africains invités (l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Éthiopie, le Ghana, le Nigeria, le Sénégal, la Tanzanie, en plus de l'Union africaine) se retrouvaient pour un déjeuner dans un hôtel de luxe isolé dans les montagnes à Toyako, des manifestants ont tenté hier de franchir les cordons de police pour s'approcher du palais, mais ils se sont heurtés à un important dispositif de sécurité et se sont dispersés après un face-à-face tendu.

Comparativement à l'an dernier, où le dispositif de sécurité avait été mis à mal par 30 000 manifestants qui étaient parvenus à bloquer les accès au site de la réunion en Allemagne, les 21 000 policiers japonais déployés pour l'occasion dans ce secteur de l'île d'Hokkaido n'ont jusqu'à présent eu aucune peine à contenir les mouvements de protestation, qui n'ont donné lieu qu'à de rares débordements et à quelques arrestations.

Alors que le G8 se consacra aujourd'hui aux problèmes économiques et politiques mondiaux, il abordera demain, pour sa troisième et dernière journée, le thème du réchauffement climatique avec les dirigeants de sept autres pays invités, dont la Chine et l'Inde.

Le Devoir
avec La Presse canadienne
Agence France-Presse

GRIFFINTOWN

SUITE DE LA PAGE 1

entraîné tout le quartier dans sa chute. Les familles ont fui le quartier. Écoles et églises ont été rasées, laissant le secteur mort-vivant.

Pas plus d'une centaine d'âmes y vivent encore, selon Bernard Vallée, animateur-rechercheur du Collectif d'animation urbaine L'autre Montréal, qui connaît le «Grif» comme le fond de sa poche. A ceux qui n'y voient qu'un gros fourneau urbain, le «Grif» cache des merveilles, affirme ce passionné. Derrière ses allures de malade en phase terminale, les ruelles oubliées de Griffintown recèlent encore des trésors et des histoires inouïes.

Le plus vieux quartier ouvrier en Amérique

Qui sait d'ailleurs que ce quartier fut jadis le premier quartier ouvrier en Amérique? Mais cela, c'est près de deux siècles après que Sieur de Maisonneuve eut donné ces terres, destinées à faire paître les bêtes, aux sœurs hospitalières de Saint-Joseph. L'endroit, alors appelé «la grange des pauvres», devient petit à petit l'un des premiers faubourgs à voir le jour hors des murs de la ville. Un certain Francis McCord reprend le fief des sœurs hospitalières peu après 1800. Mais c'est Mary Griffin, fière protestante et fidèle à la reine d'Angleterre, qui héritera du bail de McCord et donnera aux premières rues du quartier les noms de Duke, Prince, Queen et Griffin (aujourd'hui Wellington), devenant ainsi sans le vouloir la première civile à dresser un plan d'urbanisme à Montréal.

Trop souvent noyé par les eaux lors d'embâcles printaniers, le quartier commence à se peupler davantage quand la jetée Jacques-Cartier (1875) est bâtie pour repousser les eaux impétueuses du fleuve Saint-Laurent.

Mais c'est la famine en Irlande qui façonnera la destinée de Griffintown, en poussant vers 1845 plus de 100 000 Irlandais à s'embarquer pour le Canada, un pays qui ne compte alors que 50 000 âmes. Lors de cette immigration massive, plus de 6000 Irlandais déserteront sur les bateaux qui ont mis le cap sur Montréal (un port moins cher que New York). Des milliers d'entre eux, entassés dans des baraques insalubres, sont mis en quarantaine dans le village de Goose Town, un endroit qui était situé tout à côté du pont Victoria.

Aujourd'hui, seule la «Black Rock», une immense roche posée dans le fleuve et plantée entre deux voies d'accès du pont Victoria, témoigne de ce passé de crève-la-faim. Main-d'œuvre bon marché exploitée

pour creuser le canal de Lachine et ériger le pont Victoria, les milliers d'Irlandais qui ont trimé dur pour façonner le premier quartier industriel de Montréal ont été enterrés à Goose Town.

Ground zero montréalais

Mais il n'y a à peu près plus de traces de tout cela aujourd'hui. L'endroit, «bulldozé» et asphalté par Jean Drapeau pour construire les stationnements lors d'Expo 67, a été littéralement oblitéré de la carte. Un genre de ground zero montréalais. «Sous le bitume, les ossements sont toujours là», affirme pourtant Bernard Vallée, qui désigne plus loin du doigt un petit monument à peine visible, enfoui sous les herbes à l'angle de Mill et Bridge.

De ce quartier ouvrier construit autour des entrepôts, on peut voir encore aujourd'hui quelques vestiges. À vélo ou à pied, à quelques jets de pierre du Vieux-Montréal, on aperçoit, à l'angle des rues de la Commune et Duke, les vieux entrepôts en pierres Penn (1831) et Buchanan (1845), qui servaient à entreposer les produits reçus dans un port alors en pleine frénésie.

Vers 1850, le quartier vit en effet son heure de gloire. Les premières industries attirées par l'énergie hydraulique produite par les vannes du canal poussent comme des champignons: usines à gaz et fonderies se multiplient. Mais les cheminées crachent la suie et les familles pauvres comme Job s'entassent dans les maisons de brique, dont les derniers exemples toujours debout se dressent à l'angle des rues de la Montagne et Wellington.

La gloire du Grif sera de courte durée, puisque dès le début du XX^e siècle, Griffintown amorce sa descente aux enfers. Le plus vieux bâtiment de cette ère pré-industrielle, une fonderie, a été démolie en 2001 pour faire place à la Cité du multimédia. Après l'énergie hydraulique, les puces! Qui sait combien de temps durera cette nouvelle frénésie?

Une marguerite dans l'ombre des gratte-ciel

C'est en plongeant plus loin, au cœur de ce qui fut le quartier irlandais de Griffintown, qu'on touche à l'âme du Grif. À l'angle des rues William et Murray vivait jadis Mary Gallagher, une pauvre fille sauvagement assassinée et décapitée en 1869. Près de 140 ans après sa mort, sa sordide histoire continue d'habiter le quartier. Tous les sept ans depuis sa mort, des milliers d'Irlandais se réunissent en sa mémoire à ce coin de rue, aujourd'hui désaffecté. «En 2005, lors du der-

nier rassemblement, il y avait 1000 personnes rassemblées ici lors d'une veillée qui a duré toute la nuit. Il y a des mythes et des histoires qui survivent même aux bâtiments! C'est dire combien ce quartier a une âme», raconte Bernard Vallée.

Un peu plus au sud, à l'angle Ottawa et de la Montagne, la maison de Léo Léonard, le cocher, et son écurie datant du XIX^e siècle, font office d'anachronismes à deux jets de pierre du centre-ville.

Dans l'ombre des gratte-ciel, la jument Charlotte broute nonchalamment quelques trèfles dans son petit enclos, avant d'aller épater quelques touristes dans le Vieux-Montréal. Derrière chez Léo se dresse le bois patiné du Horse Palace, la plus vieille écurie toujours en usage en Amérique du Nord.

Mais combien de temps Charlotte pourra-t-elle encore ruminer le trèfle en paix? À quelques mètres de ce refuge pour équidés doit s'élever une des quatre tours de 20 étages que veut ériger Devimco pour requalifier Griffintown. Parions que la marguerite n'y poussera guère plus.

Le voisin de Léo, Christopher Gobeil, est catastrophé. Après avoir acheté sa vieille maison de 1857, il se bat aujourd'hui pour sauver son quartier. «Ma maison est protégée, mais le quartier est menacé. On veut construire des tours, là où il faudrait des résidences à échelle humaine pour de jeunes familles. On aurait la chance de créer un nouveau Plateau, un quartier au développement durable, et l'on fait tout le contraire de ce qui se fait ailleurs dans le monde», dit-il.

Malgré les promesses faites par Devimco pour préserver certains bâtiments et créer un pavillon commémoratif pour les Irlandais, Bernard Vallée croit lui aussi que le projet, avec ses tours de 80 mètres et ses centres commerciaux, va achever de tuer ce qui reste de l'âme de Griffintown. «Le problème pour défendre ce quartier, c'est que tout le monde le trouve laid. Pourquoi s'acharner à perpétuer cette laideur? Ce quartier grouillait de vie, avant même que le Plateau et Rosemont ne soient nés. Il y a quelque chose d'illogique à construire des tours dans un quartier qui était le berceau de la solidarité», dit-il.

La Ville de Montréal a donné ce printemps sa bénédiction au projet de Devimco. Les expropriations devraient débuter en septembre. Avant qu'eux aussi ne soient plus que des souvenirs du passé, hâtez-vous d'aller voir Charlotte, Léo et son paradis des chevaux, derniers survivants d'un Montréal oublié. D'un Montréal en sursis.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor Inc., 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Saint-Louis. E-mail: avisdev@ledevoir.com. 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390